



Secrétariat Général

Direction générale des
ressources humaines

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Sous-direction du recrutement

Concours du second degré – Rapport de jury

Session 2010

AGRÉGATION

INTERNE ET CAERPA

HISTOIRE-GEOGRAPHIE

Rapport de jury présenté par : Joëlle DUSSEAU

Présidente de jury

**Les rapports des jurys des concours sont établis sous la responsabilité des
présidents de jury**

Cette année encore, le rapport du concours de l'agrégation interne d'histoire géographie nous permet d'attirer l'attention des candidats sur un certain nombre de données afin de leur permettre de mieux cibler leurs efforts pendant la préparation des épreuves écrites et orales.

La préparation de l'écrit est bien entendu extrêmement importante. Nombre de candidats se découragent d'ailleurs pendant cette période, se jugeant insuffisamment préparés, ou trop pris par l'exercice de leur métier. Une autre partie, moindre, « décroche » pendant les épreuves. Au total, 826 candidats d'une part, 86 d'autre part, ont été présents aux trois épreuves. Il est nécessaire de répéter aux candidats qu'il est nécessaire de tenter sa chance jusqu'au bout. Et que cela peut « payer ». Il y a toujours parmi les admissibles un certain nombre de notes faibles, voire très basses. Mais, leurs auteurs ayant fait une prestation honorable lors des deux autres épreuves, ils sont admissibles, et, par la suite, admis. Le mot « chance » peut choquer. Mais si j'utilise volontairement ce mot c'est que la chance est aussi un facteur de réussite et qu'une épreuve manquée n'est pas forcément synonyme d'échec. Ne pas se décourager est bien la première des règles.

Les corrigés des compositions comme des ensembles documentaires que vous trouverez ci-après vous seront extrêmement utiles. D'abord ils sont une synthèse de qualité sur un sujet important, et surtout ils permettent de mieux comprendre les exigences du jury. Tout compte dans l'appréciation que l'on porte sur un devoir : la définition du sujet, dans ses termes et ses bornes, sa problématique, les références bibliographiques, les connaissances et la réflexion, la clarté de l'exposé et la lisibilité du texte. En ce qui concerne l'ensemble documentaire, le candidat doit se rappeler qu'il est un enseignant – ce qu'il oublie parfois, étonnamment, dans ces moments-là – et mettre en valeur son expérience, plutôt que de dérouler des stéréotypes dont il pense qu'il vont plaire au correcteur. La critique des documents, leur mise en perspective, la distance que tout historien et tout géographe doit avoir à leur égard, et que tout professeur doit inculquer à ses élèves, sont les bienvenus.

Les moyennes des devoirs se situent autour de 7 (7,2 pour la dissertation d'histoire, 7, 49 pour celle de géographie, 7,33 pour le dossier documentaire d'histoire, 7,37 pour celui de géographie). Au total, ces moyennes sont extrêmement resserrées. Elles concernent les candidats de l'enseignement public. Celles des candidats du privé sont beaucoup plus faibles (respectivement 4,99, 5,64, 4,84 et 6,39, ce qui pose la question de l'absence d'une vraie préparation de ces candidats). La moyenne la plus élevée est de 14,66 pour le public (14 pour le privé). Mais, au-delà de réussites brillantes, je souhaite attirer l'attention des candidats sur le fait qu'aucune épreuve n'est plus spécialement pénalisante.

Une fois l'écrit franchi, reste l'oral. La barre est établie de telle sorte qu'un peu plus de deux candidats pour un poste puissent se présenter à l'oral. Elle tient donc compte du nombre de postes arrêté par le ministère, et bien entendu aussi de la moyenne générale. Cette année,

213 candidats ont été déclarés admissibles pour 90 postes dans le public (12 pour 9 postes dans le privé). L'oral, pour les candidats, est une épreuve difficile, même si nous nous efforçons de les accueillir et de les accompagner pour qu'il se déroule dans les meilleures conditions. N'importe quelle question d'histoire ou de géographie, ayant un rapport avec un thème enseigné dans une classe de lycée - d'enseignement général ou technologique - ou de collège peut en effet être posée au candidat, étant entendu que 'on évite de poser des questions sur les nouveaux programmes la première année de leur mise en application. Comme pour l'ensemble documentaire, la dimension didactique est importante. Là encore, le candidat doit être capable de présenter une étude scientifique solide, et une mise en œuvre intelligente et dynamique. La clarté de l'expression, la qualité des réponses pendant l'entretien, ne sont pas des facteurs seconds. Les candidats trouveront dans le rapport un certain nombre d'exemples de sujets posés, et des conseils méthodologiques qu'il est nécessaire de bien prendre en compte pour présenter l'oral dans les meilleures conditions.

Qu'il s'agisse de l'oral ou de l'écrit le candidat ne doit ni baisser les bras devant la difficulté, ni s'offusquer d'une mauvaise note éventuelle, même s'il n'est jamais simple pour un évaluateur d'être évalué... Par ailleurs, nombre d'admis le sont malgré un ensemble de notes très irrégulières. Il ne faut donc pas se décourager, même devant un sujet déstabilisant. Ceci dit, le jury ne peut que se féliciter d'avoir eu, à l'oral comme à l'écrit, d'excellents candidats. Citons en particulier des candidats ayant eu une moyenne de 19 pour les deux épreuves d'oral, ou une moyenne de 15 pour l'ensemble des notes à l'écrit et à l'oral (14,79 pour le privé). Mais, au-delà de ces cas, forcément exceptionnels, la barre d'admission elle-même – 9,66 et 9,29/20 – témoigne de cette qualité.

Enfin, il faut le dire avec force. Le concours de l'agrégation interne, pour tous, est l'occasion d'une formation continue qui ne peut qu'être bénéfique. S'il est exigeant, s'il est difficile, il permet de dégager une liste d'agrégés qui peuvent être fiers des difficultés affrontées et surmontées.

Joëlle Dusseau

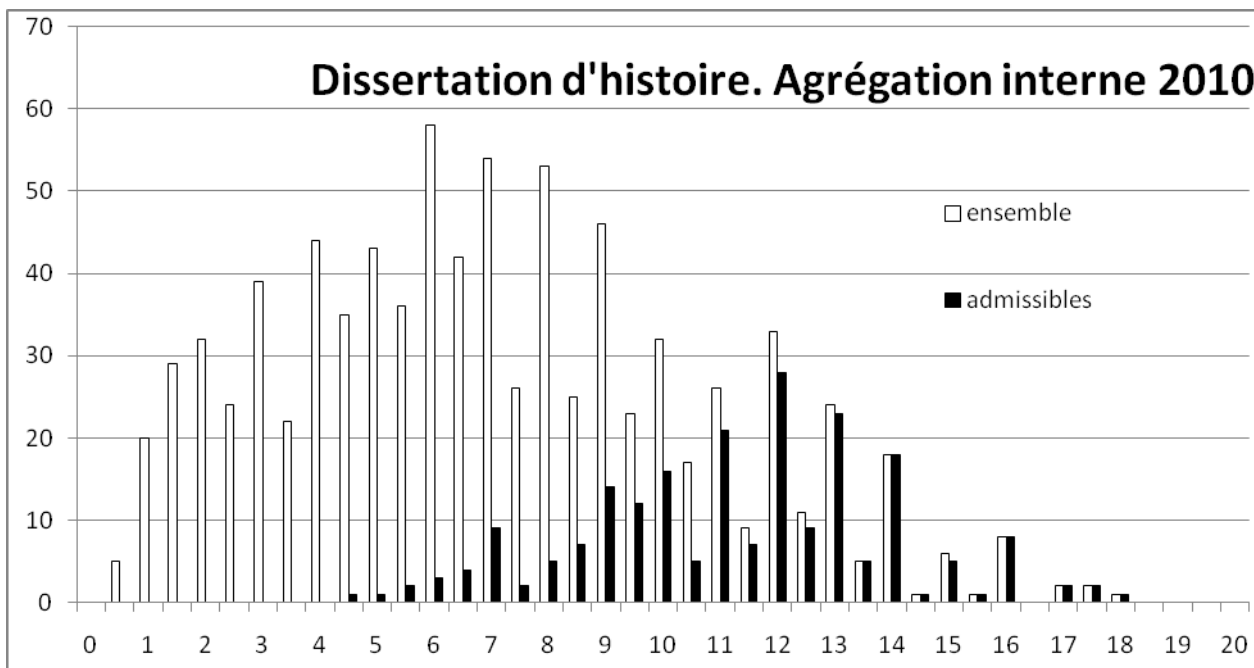
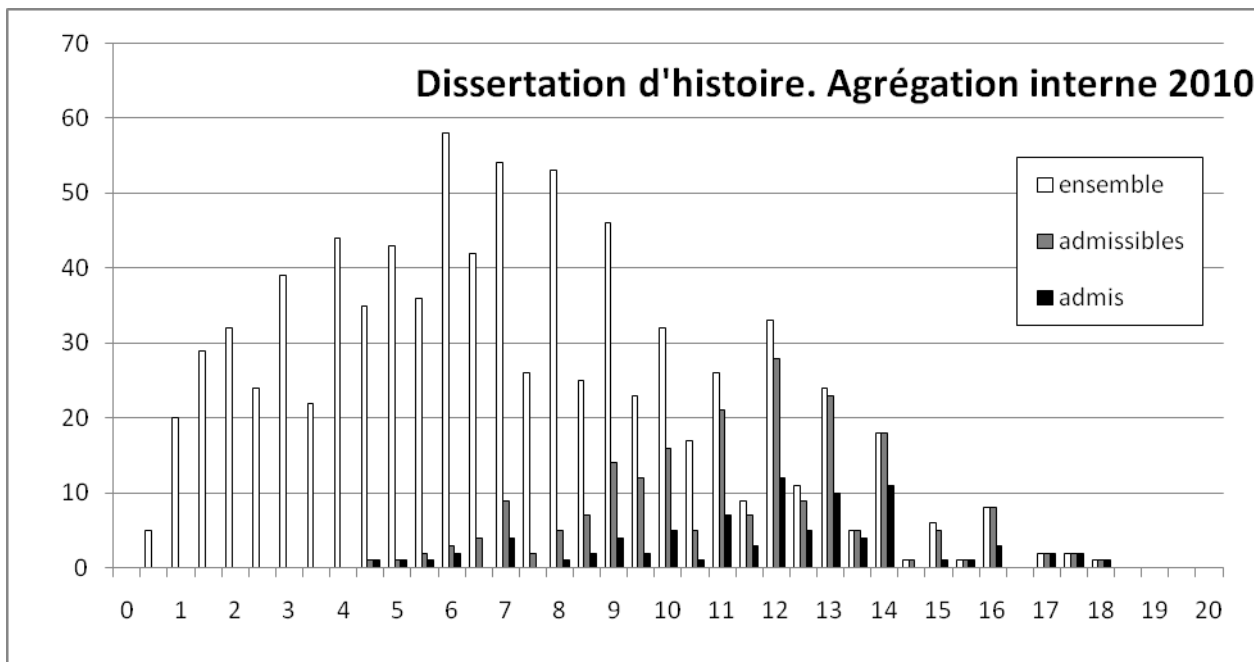
Inspectrice générale de l'éducation nationale

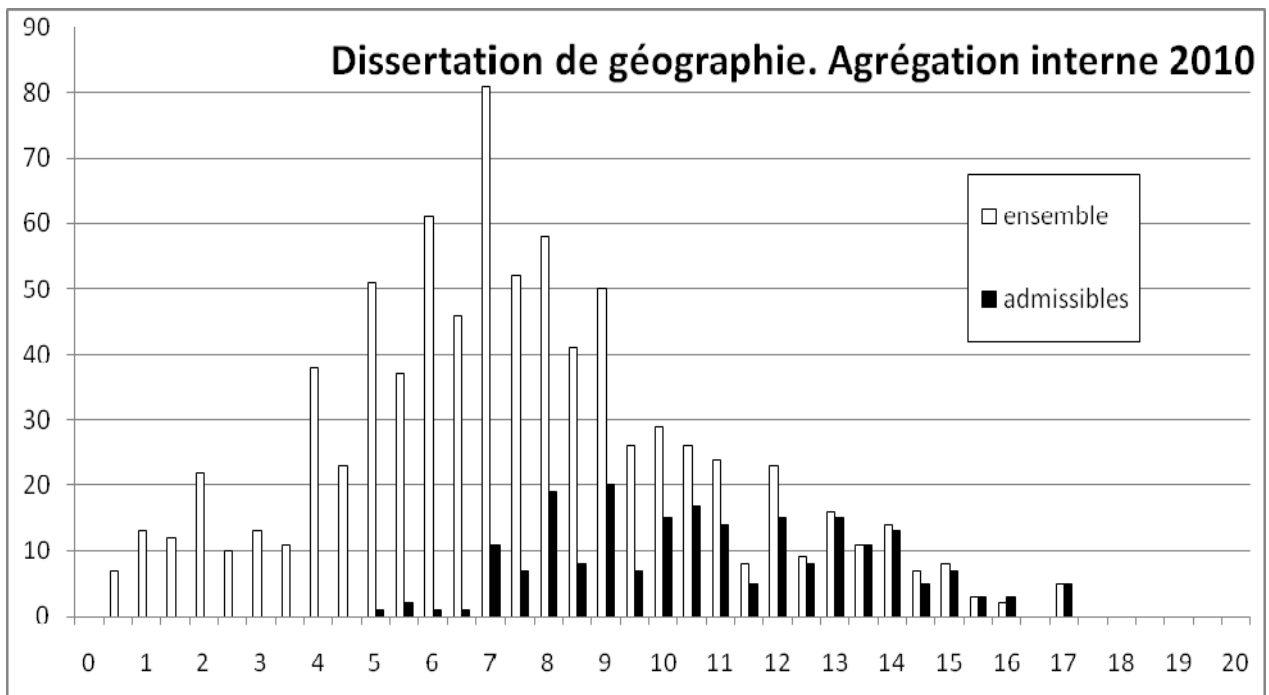
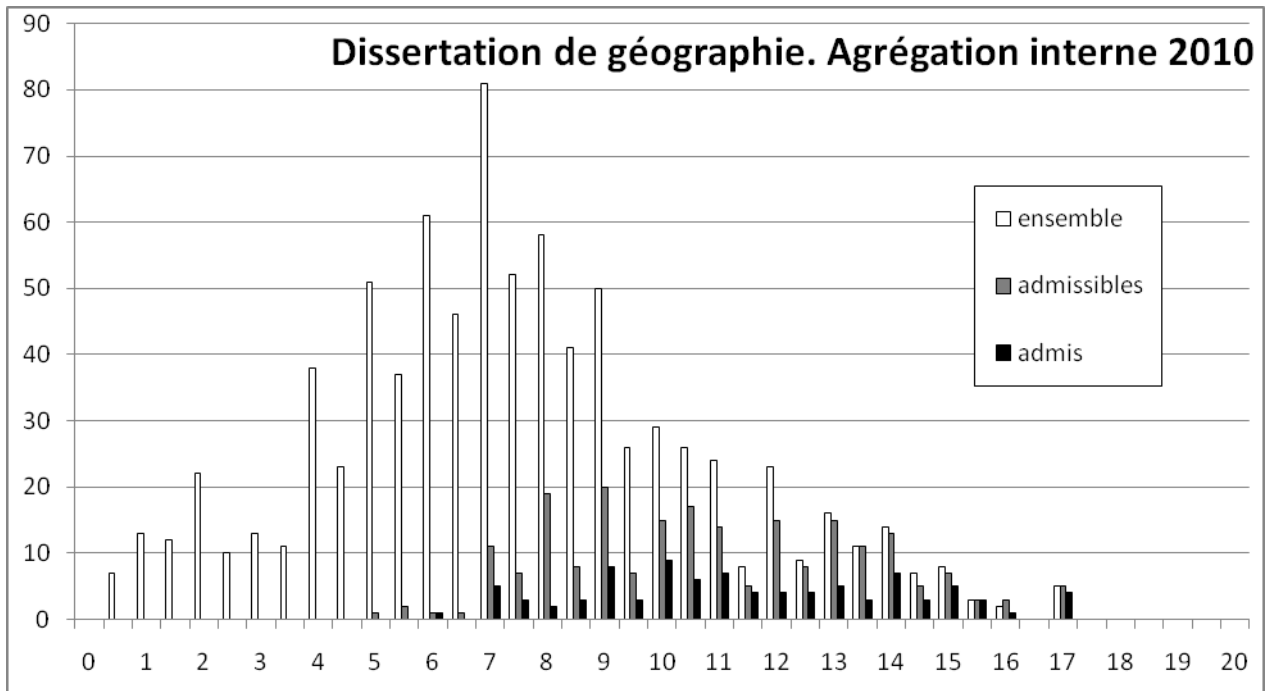
Présidente du concours

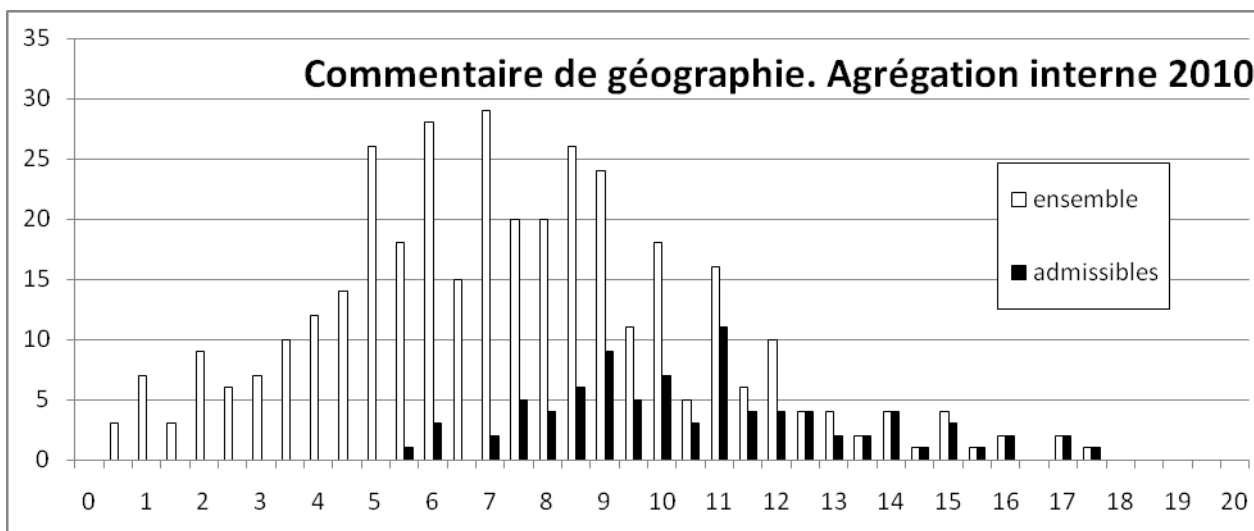
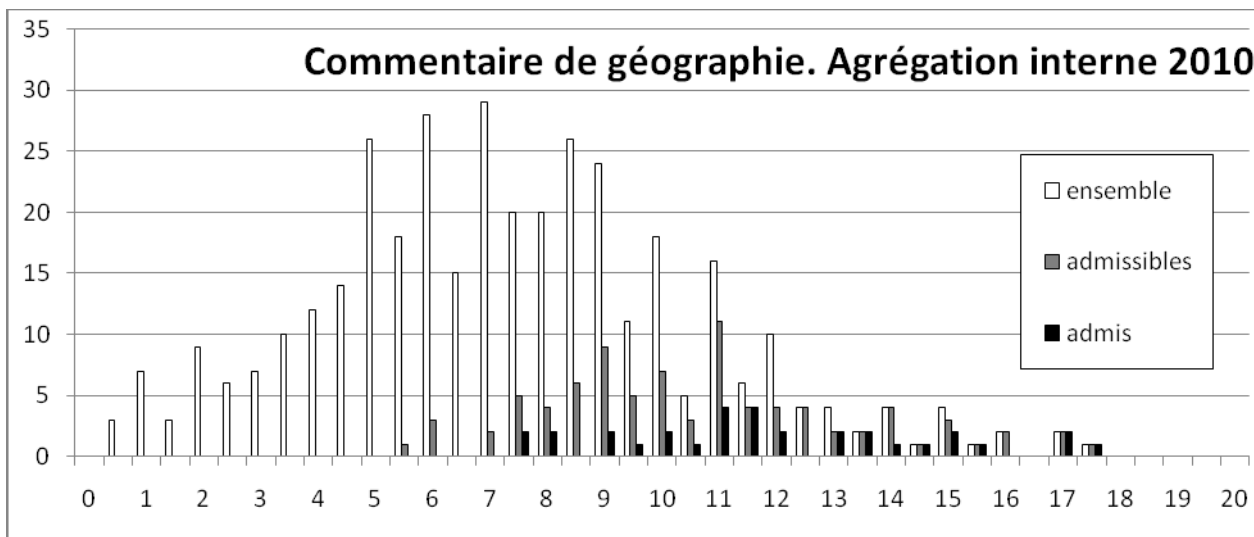
LES STATISTIQUES DE LA SESSION

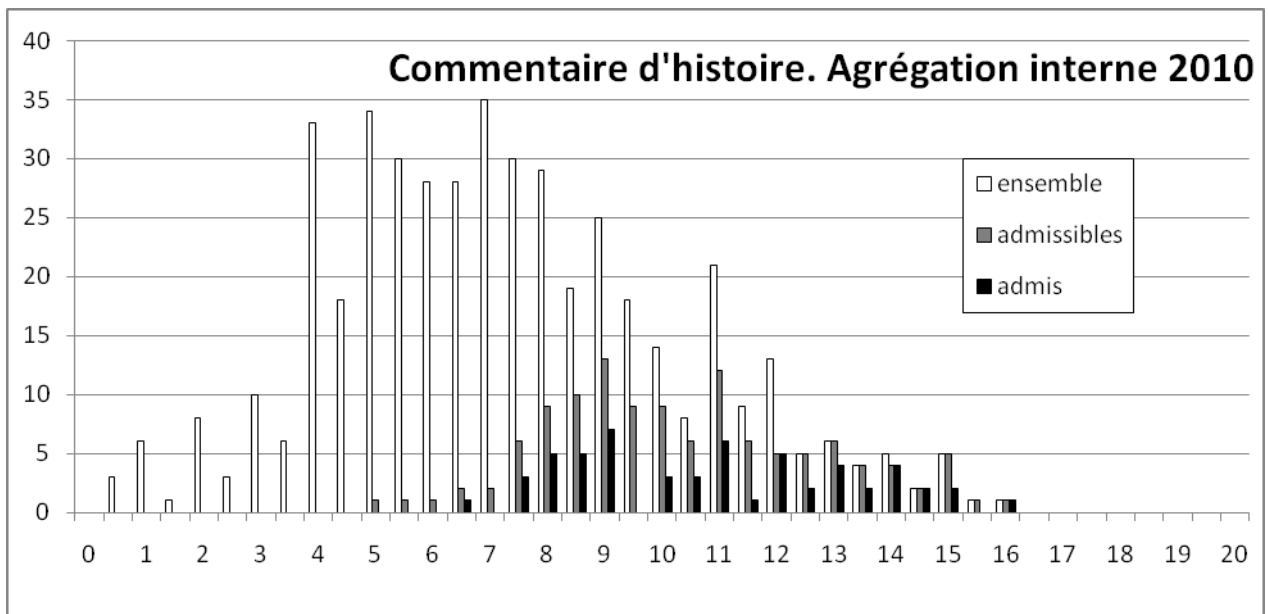
	AGR INT				CAERPA			
	2006	2008	2009	2010	2006	2008	2009	2010
DONNEES GENERALES								
Postes offerts	90	90	90	90	11	6	9	12
Inscrits	1794	1438	1444	1486	181	168	164	180
Admis/ postes offerts	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	54,55%	100,00%	100,00%	50,00%
Admis/ présents aux 3 épreuves écrites	7,62%	10,08%	9,98%	10,90%	5,22%	6,19%	10,23%	6,98%
Admis/ admissibles	48,39%	44,33%	45,00%	42,25%	42,86%	46,15%	52,94%	50,00%
ECRIT								
Présents aux 3 épreuves d'admissibilité	1181	893	902	826	115	97	88	86
Dissertation d'histoire: copies	1217	934	952	852	119	101	96	90
Dissertation de géographie: copies	1188	909	937	840	116	99	92	86
Documents d'histoire: copies	716	525	521	458	63	54	49	45
Documents de géographie: copies	475	373	399	368	52	44	41	43
Dissertation d'histoire: moyenne	6,83	6,91	6,77	7,02	5,62	5,59	5,34	4,99
Dissertation de géographie: moyenne	6,75	6,93	7,16	7,49	5,81	5,42	6,46	5,64
Documents d'histoire: moyenne	6,88	7,60	7,06	7,33	5,87	6,20	6,13	4,84
Documents de géographie: moyenne	7,15	7,30	6,96	7,37	5,52	6,56	6,33	6,39
Moyenne générale d'écrit la plus élevée	15	15,83	16	14,66	13	11,33	14,50	14
Présents / inscrits	65,83%	62,10%	62,47%	55,59%	63,54%	57,74%	53,66%	47,78%
ADMISSIBILITE								

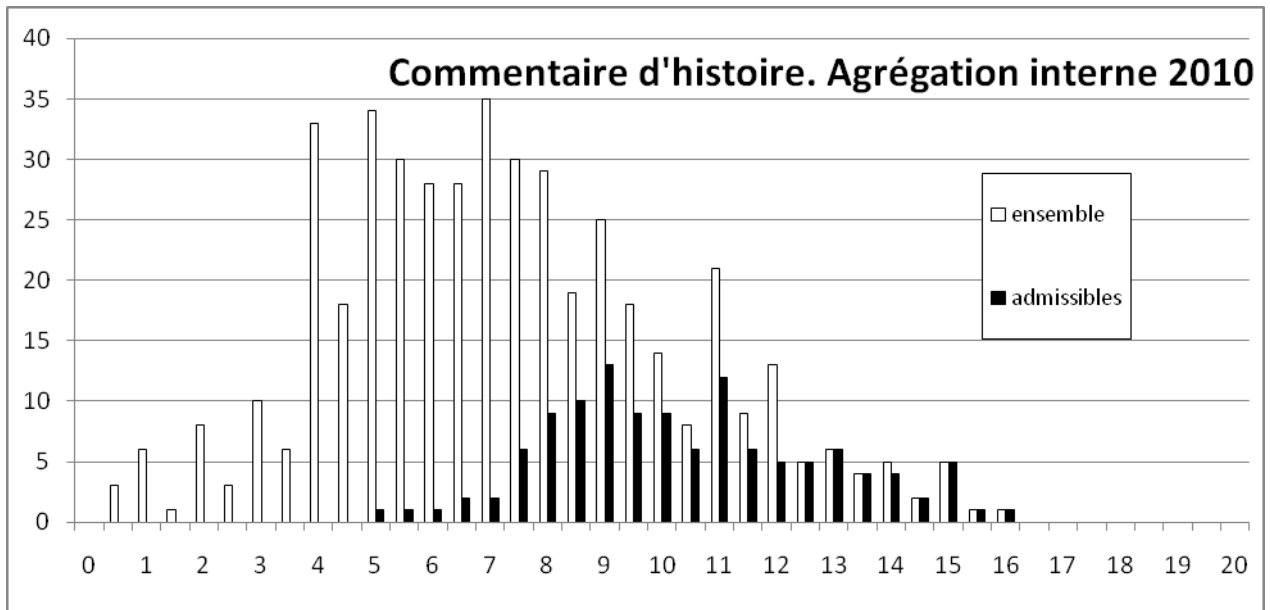
Nombre d'admissibles	186	203	200	213	14	13	17	12
Moyenne dissertation d'histoire des admissibles	11,06	10,99	11,15	11,30	11,28	10,92	10,12	10,71
Moyenne dissertation de géographie des admissibles	11,1	10,52	10,7	10,92	9,75	8,85	12,18	10,58
Moyenne documents d'histoire des admissibles	10,99	10,97	10,66	10,49	6,42	8,50	9,92	7,38
Moyenne documents de géographie des admissibles	11,06	11,28	10,38	10,71	5	11,69	11,15	10,44
Moyenne du dernier admissible	9,66	9,17	9,25	9,33	8,66	9,17	9,17	8,5
Admissibles / présents	15,75%	22,73%	22,17%	25,79%	12,17%	13,40%	19,32%	13,95%
ORAL								
Moyenne générale de l'oral	7,51	8,45	8,5	8,25	7,09	8,25	8,46	8,67
Moyenne d'oral la plus élevée	16	17	18	19	12,25	12,75	15,25	16,75
ADMIS								
Nombre d'admis	90	90	90	90	6	6	9	6
Moyenne du dernier admis	9,07	9,64	9,43	9,66	9,35	9,57	9,29	9,29
Moyenne du premier admis	13,64	15	16,71	15	11,78	12,14	13,92	14,79











EPREUVES ECRITES :

Dissertation histoire : « Les élites dans le monde britannique, 1832-1931 ».

Le sujet de dissertation proposé pour la session 2010 s'inscrit dans une perspective d'histoire sociale classique et largement explorée par les historiographies anglo-saxonne et, dans une moindre mesure, française. Il réclame de la part des candidats un réel effort de synthèse et un effort tout particulier de composition.

Le jury a une nouvelle fois constaté que de trop nombreuses productions manifestaient des carences, plus ou moins profondes, dans la maîtrise des « fondamentaux » de cet exercice, bien spécifique et exigeant. Il ne s'agit pas ici de revenir sur la méthodologie générale. Les candidats se reporteront, avec le plus grand profit, aux remarques et conseils contenus notamment dans les rapports des sessions 2005 et 2006. Il s'agit d'envisager comment cette méthodologie devait s'appliquer à ce sujet pour en permettre un traitement pertinent.

Comprendre le libellé du sujet

Le jury ne saurait trop insister, une nouvelle fois, sur l'importance capitale d'une lecture extrêmement attentive du libellé du sujet afin d'en comprendre le sens à la fois global et précis. Ainsi « Les élites dans le monde britannique » n'est pas le même sujet que « Les élites et le monde britannique », ni, a fortiori, que « Les élites et l'empire britannique ». Or c'est, dans beaucoup de copies, ce dernier libellé qui a été en réalité traité. Il entraînait un glissement de sens réduisant considérablement l'empan du sujet posé et en modifiait fortement la problématique.

Introduction

Définir les termes du sujet

Dans la mesure où le libellé reposait sur une notion (celle d'élites), il était indispensable d'en proposer une définition précise et réfléchie. Cette définition trouvait naturellement sa place dans l'introduction. Mais on pouvait fort bien imaginer qu'elle s'insère dans la première partie, à condition qu'elle conduise à proposer une typologie des élites dans le monde britannique. Force est de constater qu'une large majorité de copies en est restée à une définition et une réflexion beaucoup trop superficielles. On pouvait partir de la définition qu'a proposée F.C. Mougel: « *Un petit groupe, cohérent dans son organisation, son recrutement et sa socialisation, le plus souvent à la tête d'un groupe social plus vaste lui servant d'assise et exerçant une fonction de pouvoir ou d'influence dans une société donnée* »¹. Or la

¹ MOUGEL F.C., 2009, « Les élites européennes dans les empires coloniaux (XVIe-XXe siècle). Prémises et méthodologie », dans LAUX C., RUGGIU F.J., SINGARAVÉLOU P., 2009, *Au sommet de l'Empire. Les élites européennes dans les colonies (XVI^e – XX^e siècle)*, Bruxelles, Peter Lang, pp 35-60.

majorité des candidats s'est bornée à définir les élites comme le groupe social qui possède le pouvoir, assimilant donc, élites et classes dirigeantes sur les plans politique, surtout, et économique, dans une moindre mesure. Il fallait aussi se demander à partir de quel degré de pouvoir ou d'influence un petit groupe mérite-t-il d'être considéré comme une élite. Quelle(s) limite(s) faut-il fixer pour définir la taille de ce « petit » groupe ? Jusqu'où faut-il descendre dans le corps social pour différencier les élites des autres groupes sociaux ? La réponse est tout sauf simple, dans la mesure où elle varie d'une période à l'autre, d'un espace à l'autre, où elle est affaire de culture et de perception. Le problème de l'échelle était également crucial. La notion d'élites ne pouvait pas être réduite, comme l'ont fait beaucoup de copies, aux catégories dirigeantes de l'empire britannique. Il existe aussi des élites régionales et locales. Les élites dans le monde britannique n'étaient pas toutes britanniques ! Les rapports qu'ont entretenus entre elles ces différentes élites, et leur évolution, constituaient d'ailleurs un aspect important du sujet. Il apparaît pertinent de donner à la notion d'élites une large acception, ce qui implique de raisonner dans le cadre d'une palette hiérarchique vaste et de l'échelle locale à l'échelle du monde britannique dans sa globalité.

Enfin la question du genre ne pouvait être omise. Elle devait conduire les candidats à deux réflexions. D'une part, les élites ne pouvaient pas se décliner uniquement au masculin. Il a donc existé des élites féminines et les femmes des membres des élites (des hommes donc) ont joué un rôle particulier et important. C'est particulièrement vrai des femmes des représentants de l'élite administrative britannique dans l'empire en ce qui concerne le maintien des liens avec la Grande Bretagne et de la mise en œuvre d'une sociabilité spécifique. D'autre part, il convenait d'envisager le rôle des élites britanniques dans la définition et la diffusion d'un modèle particulier de masculinité dont les « public schools » ont été les principaux creusets et vecteur.

On dit souvent que les « petits » mots sont très importants dans un libellé de sujet de dissertation. Celui qui était proposé aux candidats de la session 2010 ne faisait pas exception à la règle. Bien peu de copies se sont vraiment penchées sur ce « dans ». Comme il a été dit plus haut, « dans » n'est pas « et ». Le glissement vers ce second terme a conduit nombre de candidats à réduire l'étendue du sujet au rôle qu'avait tenu les élites (britanniques essentiellement par conséquent) dans l'édification et la cohésion du monde britannique. Le terme « dans » mettait l'accent sur la plasticité, la pluralité et les évolutions des élites. Il incitait à ajouter à ce premier aspect le développement de forces centrifuges dont certaines élites ont pu être les vecteurs, ou du moins les porte-parole les plus visibles.

Délimiter le sujet dans le temps et l'espace

Le jury déplore une nouvelle fois qu'un nombre très important de candidats ait traité avec désinvolture ce passage obligé de toute dissertation d'histoire. Les bornes chronologiques n'ont donné lieu qu'à de très brèves explications, comportant parfois des erreurs. C'est la date de 1832 qui a particulièrement pâti de cette négligence. Plusieurs candidats l'ont assimilé à l'avènement de la reine Victoria qui eut, en réalité, lieu en 1837. Une erreur de ce calibre, dans une copie d'agrégation, est du plus mauvais effet ! La date de 1832 correspond au « Great Reform Act » qui entraîne un premier élargissement du corps électoral en Angleterre. Elle marque le début d'un processus de renouvellement et d'élargissement des élites anglaises et britanniques. La date de 1931 (le statut de Westminster) était connue des

candidats. Mais beaucoup trop d'entre eux n'ont pas cherché à montrer en quoi elle avait un rapport exact avec le sujet posé.

Délimiter le sujet impliquait également une réflexion sur le cadre spatial. L'expression « monde britannique » n'a pas reçu toute l'attention qu'elle méritait. Pourtant les candidats ne pouvaient ignorer qu'il s'agissait là d'un élément essentiel de réflexion, d'ailleurs diffusé par plusieurs spécialistes de la question. Or beaucoup de candidats ont d'emblée assimilé monde britannique et empire britannique sans suffisamment réfléchir à la complexité de la première expression. Il était évidemment difficile, voire impossible, d'exiger d'eux, compte tenu du temps limité dont ils disposent, qu'ils traitent de façon précise les caractéristiques et les évolutions des élites aux Etats-Unis, ou encore en Argentine, mais, du moins pouvait-on espérer qu'ils convoquent ces espaces à titre de comparaison, ou pour y puiser quelques exemples significatifs.

Problématiser le sujet

Affirmer qu'il s'agit d'une étape cruciale de l'élaboration de la dissertation est une évidence. Aussi convient-il d'y apporter le plus grand soin. Le jury a, cette année comme les précédentes, constaté les lacunes que présente un grand nombre de copies sur ce plan. Beaucoup de candidats confondent problématique et un chapelet de questions qui partent dans plusieurs directions ne pouvant mener qu'à un devoir confus d'où ne se dégage pas une démonstration et une argumentation claires. Tout se passe comme si ces candidats confondaient la problématique d'un sujet avec l'ensemble des interrogations que ce sujet suscite dans leur esprit. Faire une liste de questions est en effet une opération qui peut s'effectuer au brouillon et c'est de cette liste, une fois que les questions ont été classées, hiérarchisées, reformulées, que doit être dégagée une problématique. Rappelons qu'il n'y a pas de nécessité à l'exprimer sous forme interrogative, même si c'est souvent cette méthode qui est utilisée. La problématique est la colonne vertébrale du devoir. C'est d'elle dont procède l'argumentation. Les différentes parties du plan sont les étapes par lesquelles passe et progresse l'argumentation visant à y répondre.

Il convient enfin de faire observer aux candidats le lien nécessaire entre problématique et historiographie. Une problématique n'apparaît pas ex nihilo. Elle s'inscrit toujours dans la manière dont les historiens, ou du moins certains d'entre eux, ont conceptualisé un sujet et s'insère souvent dans des débats, voire des tensions. Mettre en œuvre ce lien constitue un bon moyen d'éviter le défaut classique qui consiste à « plaquer » des références bibliographiques sans montrer en quoi elles font sens pour le sujet posé.

Sur le plan historiographique, ce sujet s'inscrit dans le cadre de l'histoire sociale. Il est soutenu par trois thèses. La « thèse pluraliste » affirme que le pouvoir est fondé sur des groupes dirigeants socialement et culturellement identifiés. Ils se mélangent et s'affrontent dans le cadre d'un système de compétition permanent mais régulé. La thèse élitiste considère que les élites sont intégrées globalement dans une élite du pouvoir nationale (« power elite »), ou bien qu'elles s'opposent selon le modèle dualiste élite/contre-élite. La thèse marxiste enfin refuse la notion même d'élite et oppose, selon le modèle bien connu de

la lutte des classes, la classe dominante détentrice des moyens de production et la classe dominée qui cherche à instaurer un nouvel ordre économique et social².

Les élites forment le cœur de cette aire de civilisation qu'on appelle « Britishness » (terme que l'on peut transposer en français sous les vocables de « Britannité » ou « Britannitude ») à laquelle elles ont donné forme et direction. Il s'agit donc de traiter le sujet au prisme de l'exceptionnelle continuité de l'histoire britannique entre la fin du premier tiers du XIX^e siècle et le début des années 1930 (« thèse élitiste »). Le monde britannique n'a, dans cette période contrairement à la majorité des autres territoires et espaces européens, connu ni de transformations institutionnelles, ni de phénomènes révolutionnaires majeurs. Il s'agit de comprendre dans quelle mesure l'organisation et le fonctionnement de ses élites, multiples et plastiques, expliquent-ils que le monde britannique ait pu connaître de larges évolutions tout en maintenant une réelle unité ?

Organiser les connaissances : quel plan choisir ?

Le jury a constaté que les plans construits sur une périodisation n'ont pas donné de résultats très convaincants. Cela pour plusieurs raisons. Tout d'abord une majorité de candidats ayant adopté cette stratégie ne justifie pas les césures utilisées (rappelons que périodiser n'est jamais neutre et toute périodisation doit par conséquent être justifiée). Ensuite, il était effectivement difficile de trouver des dates charnières marquant des tournants clairs dans l'évolution des élites. Comme tout objet sociologique, leurs transformations ont été des phénomènes progressifs. Enfin, les périodisations ont trop souvent conduit à des devoirs où l'étude des élites a été érigée en prétexte à un propos général sur l'évolution du monde britannique.

A l'inverse le choix d'un plan thématique ne constituait pas la panacée, ou l'assurance de produire une copie satisfaisante. Un nombre substantiel de copies a organisé son propos selon une démarche du type centre-périphérie. Un premier cercle était constitué par les élites de Grande Bretagne, un deuxième par les élites britanniques dans l'empire et un troisième par les élites autochtones. La démarche était, a priori, recevable. Mais elle a souvent abouti à une juxtaposition de constats d'où les interactions entre les différentes élites ont été évacuées, ce qui, pourtant, constituait un aspect majeur du sujet.

On l'aura compris, la « solution » résidait donc dans une combinaison habile des deux démarches. Les plans « mixtes » ont donc donné lieu aux meilleures productions ou, ce qui revient un peu au même, les plans thématiques qui se sont attachés avec rigueur à retracer les principales évolutions et les plans chronologiques qui ont su avec finesse et précision inscrire au cœur de leur propos la pluralité et la plasticité des élites.

Proposition de plan :

1. Essai de typologie des élites du monde britannique de 1832 à 1931

Parmi les trois principes qui pouvaient présider à la mise en œuvre de cette typologie (chronologique, fonctionnel et géographique), Le jury a retenu la première méthode qui

² Voir MOUGEL F.C., 2005, *Les élites britanniques de la Glorieuse Révolution à Tony Blair*, Paris, Ellipses, p 9.

permettait, tout en classant de façon rigoureuse et équilibrée les élites, de mettre clairement en évidence les principales évolutions qui les ont affectées.

1.1. Les élites « anciennes » et leurs évolutions

Le poids des élites foncières

- En métropole : d'une domination sans partage à un déclin relatif

Jusqu'aux deux dernières décennies du XIX^e siècle, l'aristocratie foncière forme le groupe dominant de la société britannique. Malgré la loi électorale de 1832 qui a multiplié le corps électoral par deux, et celle de 1846 abolissant les « Corn Laws », la suprématie et la légitimité du « landed interest » (c'est-à-dire de l'aristocratie foncière formée par les landlords) n'a été que peu écornée.

Le Royaume-Uni, au XIX^e siècle, représente un ensemble où la propriété foncière est particulièrement concentrée, bien plus qu'en France à la même époque. Environ 7000 familles possèdent les 4/5 du sol en Angleterre. La concentration est encore plus forte en Écosse et en Irlande. La fortune terrienne fait des landlords la catégorie la plus riche de la société britannique. Bien évidemment, comme toute catégorie sociale, l'aristocratie est stratifiée depuis la haute aristocratie (the nobility) jusqu'aux couches inférieures de la gentry et de la squirearchy. La première possède des domaines qui dépassent largement les 10 000 acres (4000 hectares). Sa fortune est immense, telle celle du marquis de Bute avec un revenu de 230 000 livres³. La dernière détient des domaines s'étendant sur environ 1000 acres. Ses membres jouissent de revenus confortables et leur rayonnement s'étend sur le voisinage.

Cependant au-delà de ces différences, l'aristocratie foncière constitue une unité dans la mesure où tous ses membres partagent la même légitimité fondée sur la possession du sol et les avantages qui en découlent, sur l'ancienneté du lignage et sur la conscience d'appartenir à une catégorie qu'une force transcendante a distinguée pour diriger les autres hommes. On trouve ainsi les représentants de cette catégorie sociale dans les cercles les plus influents du pouvoir politique : de la chambre des lords, aux ministères, en passant par la haute administration, les fonctions militaires les plus élevées et la hiérarchie de l'Église anglicane. Lord Palmerston (1784-1865) et Lord Salisbury (1830-1903), tous deux premiers ministres fournissent deux exemples des rejetons de cette haute aristocratie parvenue au sommet du pouvoir. Cela explique que l'aristocratie foncière soit une catégorie sociale relativement fermée. S'enrichir, acquérir des terres ne suffit pas pour y être pleinement intégré. La légitimité de l'ascendance, de l'ancienneté reste encore largement prégnante.

Cependant à partir des années 1880, même si les positions de l'aristocratie entament une phase de déclin. Il s'explique par une diminution globale de la rente foncière, elle-même due à la réduction du poids de l'agriculture dans la richesse nationale, même si la fortune nobiliaire a résisté en se diversifiant. En ce qui concerne le pouvoir politique de l'aristocratie, le déclin est significatif tout en étant relatif. En 1910, à la Chambre des Communes, l'effectif des propriétaires fonciers est tombé au septième de la Chambre, alors, qu'entre 1865, le « landed interest » détenait les trois quarts des sièges. On peut citer en exemple la loi de

³ 10 000 livres = 250 000 francs or.

1872 instaurant le vote à bulletin secret et celle de 1883 contre la corruption qui tendent à mettre fin aux pressions que les aristocrates exerçaient contre les votants. Mais au total l'aristocratie reste toujours influente dans les hautes sphères politiques. Beaucoup de puinés des grandes familles continuent de peupler les grands corps de l'Etat, notamment la diplomatie⁴. Il en va de même pour la marine, l'armée de terre et en grande partie pour l'Eglise.

- Dans le monde britannique
 - Les Indes

La première élite foncière, qui fut aussi une élite politique, à évoquer est celle des princes. Les Etats princiers constituaient environ les 2/5 de l'Empire des Indes et regroupaient 1/5 de la population. Ils formaient des monarchies subordonnées à la puissance coloniale. Leurs chefs étaient théoriquement des rois absolus et par conséquent ils étaient les maîtres de la terre qui leur fournissait une grande partie de leurs revenus. Les autorités britanniques durent composer avec ces puissants personnages, stratégie payante puisqu'ils acceptèrent dans l'ensemble la domination britannique.

Dans les régions directement administrées par les Britanniques existaient des élites rurales. En suivant le modèle proposé par F. C. Mougel sur les modes de relations élitaires entre l'outre-mer et la métropole, c'est d'assimilation qu'il faut ici parler⁵. Le cas le plus typique est celui des « zamindars » du Bengale qui constituaient une élite de chefs locaux et de fermiers de l'impôt devenus héréditaires. Au Deccan les Britanniques eurent aussi la volonté de ne pas bouleverser l'ordre social des campagnes. Ils reconnurent le droit de propriété aux élites villageoises en traitant individuellement avec les exploitants concernés. C'est l'origine du système du « raiyatwari » (raiyat = cultivateur).

Au total le monde rural et agricole indien nettement stratifié avant l'arrivée des Britanniques ne fut pas fondamentalement modifié après.

- Le Canada

Cet immense ensemble, qui ne constitue qu'un ensemble unifié depuis 1867, offre un cas de transposition limitée du système élitier foncier britannique. Une catégorie de grands propriétaires terriens existe, tant dans le haut Canada que dans le Bas Canada (actuel Québec). Dans l'actuel Ontario, quelques familles possèdent ainsi d'immenses domaines. Elles étaient surnommées le « Family compact ». Le Bas Canada offre un cas particulier d'élites foncières. Les Français y avaient en effet transplanté le régime seigneurial existant en métropole. Les grands propriétaires étaient nobles et seule une minorité d'entre eux a quitté la Nouvelle-France après la conquête anglaise. Leur influence largement appuyée sur le clergé catholique était particulièrement forte sur une population majoritairement rurale et agricole. Elle avait aussi son surnom : « La clique du château ». Le régime seigneurial fut aboli au Québec en 1854. Cependant le poids de ces grands propriétaires terriens continua à s'exercer à une échelle locale, notamment dans le cas du Canada français.

- Afrique du Sud, Australie et Nouvelle Zélande

⁴ Elle reste selon la formule méprisante de John Bright « the outdoor relief of the british aristocracy ».

⁵ Les autres modes sont la destruction, la transposition, la surimposition, la contestation et la transition.

On est là en présence de terres de colons formant une société moins hiérarchisée qu'en Grande Bretagne. L'élite foncière est formée des colons propriétaires, les plus importants.

- L'Afrique noire

Entrent dans la thématique de cette partie les élites tribales traditionnelles, c'est-à-dire les chefs d'ethnies, de communautés, de villages, etc... que les Britanniques utilisèrent comme un relais de leur domination, dans le cadre de « l'Indirect Rule » théorisé et mis en œuvre par F. Lugard au Nigéria.

Les élites religieuses

En Angleterre, l'Eglise anglicane et donc sa hiérarchie, constituent un pilier majeur de la société. Elle est l'Eglise d'Etat, celle des élites dirigeantes, de la famille régnante et des cercles du pouvoir aux landlords les plus puissants. Elle est aussi l'Eglise de la majorité des colons britanniques installés dans l'empire. L'Eglise anglicane est divisée en une « haute Eglise », aussi appelée « anglo-catholique » qui met en avant la hiérarchie et la liturgie et une « Eglise large » (Broad Church), moins dogmatique et souvent proche des dissidents. En effet à côté de cette Eglise d'Etat, existe une myriade d'Eglises dissidentes, souvent appelées « non conformist » qui ont rejeté l'autorité des évêques et formé des communautés indépendantes et qui ont séduit des membres des élites nouvelles issues de la middle class.

1.2. La montée en puissance des « nouvelles » élites

Elles désignent les élites nées du développement industriel, financier, commercial et des transformations du monde du travail

En métropole

En raison des bénéfices tirés de leurs activités, elles ont acquis une puissance financière parfois énorme, comme par exemple les grands manufacturiers du Lancashire. Ces grands capitaines d'industrie ont aussi un pouvoir social de premier plan puisque de leur activité dépend l'emploi de centaines, voire de milliers d'ouvriers. Les hommes d'affaire de la City de Londres ont dans ce « moneyed interest » une place toute particulière. La mondialisation que la Grande Bretagne impulse et dirige leur confère des capacités d'action à l'échelle de la planète. Cette réussite économique trouve un prolongement et parfois un aboutissement dans une participation plus importante à la fonction politique. Au début du XX^e siècle, Chamberlain, Asquith et Haldane, tous trois issus de la « middle class » accèdent aux plus hautes sphères gouvernementales. Cette promotion du monde des affaires se traduit par la victoire ses valeurs qui sont au cœur du modèle socio-politico-culturel victorien. A partir des années 1850, une fusion relative se met en place grâce à des alliances matrimoniales entre anciennes et nouvelles élites. Se forme alors ce qui a été appelé le « *capitalist interest* ». Robert Peel peut apparaître comme l'incarnation de ce phénomène.

Les transformations socio-économiques promeuvent aussi d'autres élites, celles des ingénieurs et techniciens. La place des professions libérales augmente également, celle des employés de l'administration aussi. Les journalistes et surtout les patrons de presse forment une élite au pouvoir aussi nouveau que puissant en raison de la forte croissance que

connaissent les tirages des journaux, populaires notamment. Le monde ouvrier fournit lui aussi ces élites, syndicales notamment, appelées, dans la dernière partie du XIX^e siècle, à jouer un rôle dans l'ordre politique.

Dans le monde britannique

- Les Indes

Il existait dans les villes indiennes, et ce depuis longtemps, un réseau de marchands très actifs. La thèse classique consiste à affirmer que la conquête britannique aurait entraîné un déclin important de cette élite. La réalité est plus nuancée. Si c'est exact en Inde du nord, cela l'est beaucoup moins dans l'ouest, à Bombay notamment. Des hommes d'affaires y ont une position importante, y compris dans le commerce du coton (que donc l'industrie anglaise n'a pas totalement ruiné) surtout avec la Chine. A Bombay, ce sont les Parsis qui jouent le rôle économique principal. Ils y possèdent le principal chantier naval de l'Inde.

Avec la colonisation britannique, est apparue une intelligentsia qui a pu accéder à un enseignement secondaire. Ses représentants ont pu accéder aux professions libérales, à l'administration (les strates supérieures de l'ICS lui restant largement inaccessibles)

- Les colonies de peuplement (Canada, Australie, Nouvelle Zélande) et Afrique du Sud

Dans ces territoires, les transformations économiques, liées à l'industrialisation (développement de l'industrie minière en Australie et en Afrique du Sud notamment), au commerce (investissements étatsuniens au Canada) ont créé des élites bourgeoises dont le développement va de pair avec celui de l'urbanisation et qui acquièrent un poids important dans les instances politiques représentatives (les différentes assemblées élues).

1.3. Les élites nées du développement de l'empire

On peut considérer que le développement de l'empire a constitué une fabrique d'élites. Ce sont à la fois des élites dont les membres sont originaires de la métropole et des territoires dominés. Plusieurs catégories doivent être distinguées. La carrière coloniale a longtemps été perçue par les membres de la upper class comme peu attractive. C'est sans doute en cela qu'elle a constitué la chance des cadets de famille, des hommes originaires des périphéries britanniques (Ecosse, Irlande notamment) et des membres de la middle class. L'administration coloniale a été un lieu d'invention d'un nouveau modèle de sélection des élites : une méritocratie partielle. On y entre par concours (qui n'abolit pas les pesanteurs sociales). Celui de l'ICS (Indian Civil Service) est le plus prestigieux. Puis on fait carrière en gravissant plus ou moins vite les échelons et en pouvant être affecté aux quatre coins de l'empire. Certains personnages accèdent aux plus hautes responsabilités. Citons en exemple George Curzon qui accéda au poste de vice-roi des Indes (1899-1905) ou encore Frederik Lugard, administrateur du Nigéria et théoricien de « l'Indirect Rule ». Cette méthode d'administration appliquée dans les territoires où existait une population autochtone nombreuse et organisée a donné lieu à la production d'élites locales. L'administration britannique, dont les membres étaient peu nombreux, avait en effet besoin de relais sur

place. C'est en grande partie pour cette raison qu'un enseignement secondaire et supérieur fut implanté. Les Britanniques y firent accéder une partie des rejetons des élites locales, en Inde, au Nigéria au Kenya par exemple. Cette méthode permit l'intégration, voire l'assimilation d'une partie des élites locales, mais elle suscita aussi rancœur et frustration dans la mesure où, d'une part, les membres de cette élite autochtone n'ont majoritairement occupé que des postes subalternes et où, d'autre part, elle a conduit parfois à créer des élites ex-nihilo, comme en Afrique noire par exemple, valorisant telle ethnie aux dépens de telle autre et créant des antagonismes lourds de conséquence pour l'avenir des Etats africains nés de la décolonisation.

L'armée (marine et armée de terre), instrument essentiel de l'expansion coloniale, fut également un agent de production d'élites. Citons là aussi quelques noms de personnages qui firent de brillantes carrières : Robert Baden Powell, Horatio-Herbert Kitchener, Charles Gordon, Frederik Roberts, etc...

Le développement de l'empire fut aussi le vecteur de production d'autres types d'élites, tels des missionnaires, des explorateurs, des aventuriers (les noms de Richard Burton, Henry Stanley, et surtout, David Livingstone sont particulièrement célèbres), des scientifiques (biologistes, botanistes, géologues, géographes, comme Roderick Murchison, fondateur de la Royal Geographic Society, dont l'influence fut importante dans les cercles du pouvoir politique) et des hommes d'affaires qui connurent parfois des carrières aussi fulgurantes qu'éphémères (c'est évidemment le nom de Cecil Rhodes qui vient à l'esprit).

Evoquons enfin la création d'élites « sociales ». L'empire a donné la possibilité à des britanniques qui n'auraient été que de simples métayers s'ils étaient restés chez eux, d'acquérir des terres à bas prix et de se constituer de grandes propriétés (Au Canada, en Australie et Nouvelle Zélande) et devenir ainsi de véritables notables locaux.

2. Un modèle élitair britannique ou l'incarnation de la « britannité » par les élites ?

2.1. Une forme de consensus socio-politique ?

Il s'est mis progressivement en place pendant le siècle couvert par le sujet. Il se structure autour de quelques lignes directrices. On peut distinguer ses composantes sociologique, politique, économique et sociale et enfin la politique extérieure.

Sur le plan sociologique

A partir des années 1850, Une relative fusion des anciens « interest » s'opère dans un réseau élitair formant une véritable « ruling class ». Une réforme de tout l'appareil d'Etat, à tous ses échelons, est mise en œuvre. Elle développe la méritocratie et entraîne une efficacité accrue. La période 1900-1914 voit une remise en cause de « l'elite system » victorien et une refonte de la « ruling class » britannique. Elles s'expliquent par le déclin des landlords (voir 1^{ère} partie) et aussi par le relatif affaiblissement de l'élite industrielle déstabilisée par la poussée syndicale et ouvriériste. Toute la force du consensus élitair se manifeste dans la capacité à y intégrer les nouvelles élites issues de ces transformations.

Malgré la puissance des bouleversements de la période 1914-1931, c'est globalement le changement dans la continuité qui se poursuit. Les évolutions entamées auparavant se poursuivent : développement de la méritocratie pour accéder aux cercles du pouvoir, élargissement de la base électorale. Les anciennes classes dirigeantes se sont transformées en un réseau de pouvoir. En 1920 le mot « establishment » apparaît pour le désigner. Il se compose de plusieurs types d'élites que, pour reprendre la typologie de F.C. Mougel, on peut classer en élites d'action (gouvernement, appareil d'Etat, business class), élites d'influence (médias, religion, élites parlementaires) et élites du veto (syndicats). Au-delà de leurs divergences, toutes se réunissent dans l'adhésion au modèle de la démocratie libérale.

Ce modèle élitaire trouve une application dans l'éducation et la sociabilité. Pendant la plus grande partie de la période qui nous concerne, il y a dans le monde britannique deux écoles, l'une pour l'élite l'autre pour la masse. L'école reproduit les hiérarchies sociales. Elle est donc un instrument de la (re)production des élites et de leur légitimité. En Grande Bretagne, c'est l'institution des « public schools » qui est la clé de voûte de la formation des élites. C'est là que les rejetons des familles appartenant aux catégories sociales élevées font leurs études secondaires. Elles sont le point de passage obligé de toutes les fonctions supérieures dans la société. Le modèle pédagogique est partout le même : d'abord forger un état d'être fondé sur la certitude d'appartenir à une catégorie destinée à diriger, sur le culte de la virilité, de la bravoure et de la compétition. Quant aux contenus, ils font la part belle aux disciplines classiques (langues anciennes, rhétorique) mais ils comprennent des matières plus modernes répondant aux exigences utilitaires et bourgeoises : mathématiques, sciences expérimentales, langues vivantes.

A cette formation initiale répond évidemment une sociabilité particulière faite de présence dans les lieux particuliers (lieux de spectacle, champs de course par exemple). La pratique de certains sports (justement développés dans les public schools et universités) fonde une véritable sociabilité élitaire et aristocratique. On peut en faire rapidement la liste : cricket, rugby, golf, aviron, polo, athlétisme, croquet et le tennis.

Sur le plan politique

Le consensus élitaire consiste dans ce que les historiens ont appelé le « *Westminster model* ». Il consacre la bipolarisation de la vie politique autour du parti conservateur (tories) et du parti libéral (whig) qui tour à tour incarnent la majorité et l'opposition et le renforcement du pouvoir exécutif. Ce système permet de réguler la vie politique grâce à un consensus idéologique global (même si on sait bien que des divergences existent entre tories et whigs) et à une base électorale élargie (réformes électorales de 1867 et 1884-1885 et mise en place du suffrage universel en 1918, sous le gouvernement de Lloyd George). Il repose sur le tryptique adaptation (aux évolutions économiques et sociales générales), concession (face à certaines revendications issues du monde du travail) et fermeté (face à toute forme de menace contre l'ordre établi). Dans le sillage du parti travailliste qui intègre le « Westminster model » (voir par exemple l'itinéraire du leader travailliste Ramsay Mac Donald), les élites syndicales sont devenues des élites associées. Contrairement aux prévisions (ou aux souhaits ?) de Marx, ce n'est pas en Grande-Bretagne qu'a eu lieu le renversement de la démocratie libérale. En 1926, la grève générale échoue.

Sur le plan économique et social

Une indéniable amélioration tendancielle des conditions de vie et de travail est à l'œuvre (« poor law » de 1834, progrès de la législation du travail, naissance d'un enseignement secondaire public en 1902). Elle explique en grande partie la capacité du modèle élitair britannique à intégrer, ou du moins à associer, les élites potentiellement contestataires.

Sur le plan diplomatique et militaire

C'est le choix d'une politique expansionniste qui l'emporte. Elle peut s'incarner dans la formule « Greater Britain » inventée en 1868 par Charles Dilke. Les membres de l'élite mettant en avant le coût élevé des colonies (« little Englanders », « Benthamistes » notamment) n'ont pas pu imposer leurs idées. Les colonies ont été considérées comme un espace dont le rôle est de contribuer à la prospérité de la métropole en lui fournissant des matières premières, de constituer un débouché pour ses produits manufacturés et de représenter une terre d'accueil et de promotion possible pour une partie de sa population. Outre ces motivations très pragmatiques, les cercles dirigeants sont gagnés par la certitude que la Grande Bretagne a reçu une mission civilisatrice à l'égard des peuples « inférieurs ». Le tout peut glisser vers un véritable chauvinisme (le « Jingoïsme»). L'homme politique qui a le mieux incarné ces convictions fut certainement Joseph Chamberlain. L'action des dirigeants politiques, en ce domaine, fut relayée par de puissants vecteurs tels des instituts ou des ligues (« Royal Geographical Society » ou « Royal Colonial Society») et des auteurs à succès. Le plus connu d'entre eux est évidemment Rudyard Kipling. L'extension de « l'empire informel » participe des mêmes logiques.

2.2. Le modèle élitair britannique au prisme de la problématique du genre

Dans un monde dominé par les hommes, les noms que l'on retient dans les dictionnaires biographiques sont surtout des noms masculins. Pour autant cela n'interdit pas de penser le modèle élitair britannique en terme de genre et, plus précisément, d'y réfléchir sur le rôle des femmes. Au XIX^e siècle, les valeurs bourgeoises triomphent. La femme est avant tout pensée comme mère et comme inférieure socialement à l'homme. La morale victorienne se distinguait par ailleurs par sa prudence. Les jeunes filles des classes aisées étaient élevées dans l'ignorance de leur corps et de leur sexualité. Leurs loisirs (lectures, fréquentations, sorties) étaient extrêmement surveillés. Cependant les transformations politiques et sociales de la deuxième moitié du XIX^e siècle ont permis à une minorité de femmes de s'insérer dans les élites. Le développement d'un enseignement secondaire féminin entre 1850 et 1880 y fut pour beaucoup.

En liant propriété et citoyenneté, le Reform Act de 1832 excluait de fait les femmes du droit de vote. Dès 1867, avait été formée la première association pour le suffrage féminin. Mais au début du XX^e siècle un groupe de femmes issues de la middle class et dirigé par Emmeline Pankhurst fonde « l'Union Politique et Social des Femmes » (WSPU) dont l'objectif est d'obtenir pour les femmes le droit de vote, d'où le surnom ironique de « suffragettes » qui leur fut donné. Leur action de plus en plus radicale, au fur et à mesure que la satisfaction de leur demande était refusée, contribua à les diviser et à les discréditer. Cependant le suffrage universel proclamé en 1918 fut aussi féminin.

On a vu l'importance des valeurs incarnant la force et la virilité dans la morale transmise par les public schools. Dans la mesure où beaucoup d'anciens élèves de ces écoles intégraient le « Colonial Service », il est important de souligner que le thème de la

masculinité devient une préoccupation forte dans la pensée coloniale d'une partie de l'élite britannique dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. On peut évoquer ici la fameuse formule de Kipling dans son poème *If*: « Tu seras un homme mon fils », ou encore la fondation du scoutisme par Baden-Powell en 1907.

2.3. La question du transfert du modèle élitare britannique dans l'empire

Il fallait se demander jusqu'à quel point, sous quelles modalités, le modèle élitare décrit ci-dessus avait été transposé dans les territoires dominés par la Grande Bretagne. Plusieurs cas de figure doivent être distingués.

Le premier est celui des colonies de peuplement, correspondant au Canada, à l'Australie et à la Nouvelle Zélande.

Toutes trois ont en commun d'avoir reçu un nombre important d'immigrants venus de Grande Bretagne (et d'autres pays européens) et de présenter des populations autochtones peu nombreuses et ne pouvant offrir une réelle résistance militaire à la colonisation britannique. Elles connurent la mise en application du principe du « responsable government », première marche vers l'autonomie qui leur fut accordée en deux étapes. Elles reçurent d'abord le statut de « dominion » (1867 pour le Canada, et 1907 pour l'Australie et le Canada). Puis en 1931, le statut de Westminster leur donna l'indépendance pour les questions de politique intérieure mais les laissent sous l'autorité de Londres pour ce qui relève de leur diplomatie et de leur défense. L'application de ce principe entraîne aussi la mise en Mais dans ces sociétés de colons, on a affaire à des sociétés plus ouvertes, où les hiérarchies sociales sont moins fortes qu'en Grande Bretagne. C'est sans doute ce qui explique que l'Australie et la Nouvelle Zélande fassent figure de pionniers dans le développement de la démocratie politique et sociale.

Le second cas de figure est représenté par l'Afrique du Sud.

La cohabitation d'une population d'origine hollandaise (les Boers) et d'immigrants d'origine britannique crée une situation tout à fait spécifique. Dans la colonie qu'ils ont établie au Cap, les Anglais implantent un modèle politique directement inspiré de leurs institutions. Leur modèle élitare y est reproduit.

Le troisième cas de figure est représenté par les territoires où la population autochtone est très largement majoritaire, l'Inde en constituant la meilleure illustration.

Dans le cadre de l'Indirect Rule, les principes du libéralisme à l'anglaise n'y sont que timidement introduits. Signalons la mise en place d'un conseil législatif central en 1853 (sous le vice-roi Dalhousie) et de conseils provinciaux en 1861, mais dont les membres sont nommés et dont le rôle n'est que consultatif.

La question du transfert du modèle élitare britannique dans l'empire doit enfin être examinée au prisme d'un concept important, celui de « whiteness ».

Le fait d'être blanc constitue en soi une forme d'élite. Les blancs vivent séparés du reste de la population et développent une sociabilité très spécifique. Ils cultivent un sentiment de supériorité. En Inde, par exemple, les grandes villes (Calcutta, Bombay, Madras) sont

divisées en ville blanche et ville indienne. On voit même la création de « hill stations », stations climatiques d'altitude pour accueillir la population blanche des plaines pendant les fortes chaleurs (Darjeeling est l'exemple le plus connu). Ce modèle de séparation prévaut aussi en Afrique noire (Nigéria, Kenya notamment). Les autochtones et/ou non blancs peuvent être traités en inférieurs et leurs droits ne sont pas reconnus. C'est le cas en Australie et en Nouvelle Zélande où les Aborigènes et les Maoris ont été plus ou moins spoliés de leurs terres. En Afrique du Sud, dans la république du Natal, les Anglais qui, pourtant ont proclamé l'égalité juridique de tous les habitants, maintiennent les Noirs et les Indiens (Gandhi en fit le cruel constat) dans la condition de citoyens inférieurs.

3. Les élites un agent centrifuge et contestataire ?

Le système élitair du monde britannique fut sans conteste un puissant agent intégrateur, mais certaines élites ont aussi contribué à mettre à mal, ou à tout le moins, contester le consensus élitair, ou certains de ses aspects, que les classes dirigeantes britanniques ont voulu créer. Ce fut le cas d'élites poursuivant des objectifs particuliers, tels les abolitionnistes et certains missionnaires, et d'élites ancrées dans certains territoires, comme l'Irlande, l'Inde et l'Afrique du Sud.

3.1. La lutte contre l'esclavage et les missions

La lutte contre l'esclavage débute dès la fin du XVIII^e siècle. Elle fut menée par des méthodistes, quakers (tel Joseph Sturge), anglicans évangéliques (comme George Stephen) ou encore des hommes politiques (William Wilberforce ou Fowel Buxton), grâce à des enquêtes sur les négriers, des conférences, de vastes campagnes d'information et des pressions sur la classe politique. Dans ce combat, elle s'est heurtée à la longue résistance du lobby négrier. En 1833 elle remporte une première victoire, quand le Parlement abolit l'esclavage. Puis elle parvient à faire réduire la période transitoire que prévoyait la loi pour aboutir à la proclamation de l'émancipation totale des esclaves dans l'empire britannique en 1838.

Les missionnaires, pour la plupart appartenant aux Eglises dissidentes et emprunts de millénarisme, sont convaincus de l'existence d'une mission providentielle de christianisation dévolue à la Grande Bretagne. Dans leur action ils se sont opposés aux colons, aux administrateurs au sujet de l'esclavage d'une part et, plus généralement au sujet des violences de toutes sortes infligées aux populations autochtones, et d'autre part aux compagnies commerciales, dont notamment l'East India Compagny, dès qu'ils ne se livraient pas à des tâches purement éducatives. Les églises pentecôtistes implantées en Afrique du Sud et au Kenya, dans les premières années du XX^e siècle, devinrent des bastions de résistance à l'arbitraire des colons.

3.2. La question irlandaise

Penser que les élites irlandaises, envisagées comme un bloc homogène, auraient constitué un front uni pour contester le modèle politique et culturel incarnée par les élites britanniques dirigeantes constituerait un profond contresens. L'empire et son administration ont constitué une véritable fabrique d'élites incarnant à leur manière la britannité dans laquelle des

irlandais d'origine ont connu des destins brillants qui, pour certains, les ont même conduit aux plus hautes fonctions. Les élites irlandaises contestataires ont toujours constitué une minorité.

3.3. Le nationalisme indien

Les autorités anglaises ont manifesté la volonté de créer une élite autochtone occidentalisée et instruite à l'anglaise recrutée dans les strates les plus élevées de la société indienne et particulièrement hindoue. Elle s'est formée pendant les années 1835 à 1870. Elle est composée de membres de l'administration (qui occupent des emplois de second plan cependant), de personnes exerçant des professions libérales (avocats, médecins). Mais l'offre tend à devenir supérieure à la demande ce qui provoque une certaine frustration chez certains indiens qui ne trouvent pas d'emploi conformes à l'idée qu'ils se font de leur valeur. Cette frustration serait selon certains historiens la source de la montée du nationalisme. Si individuellement une telle explication peut être retenue, elle ne peut rendre compte du comportement de toute une génération.

3.4. L'Afrique du Sud des Boers

Elle offre l'exemple d'un modèle élitair antithétique de celui construit par la Grande Bretagne qui a abouti au terrible conflit appelé « Guerre des Boers » entre 1899 et 1902. L'élite de propriétaires terriens très conservateurs, raciste, marquée par un calvinisme austère et autoritaire, s'oppose en tous points au modèle libéral anglais, fondé sur des élites plus urbanisées, anglicanes et culturellement plus ouvertes. Il convient cependant de ne pas tomber dans une vision caricaturale et simpliste de cette opposition. Les Britanniques au Natal ont démontré que la discrimination raciale n'était pas le seul fait des Afrikaners.

Conclure le devoir

Les éléments suivants pouvaient conclure le propos :

Si le monde britannique a constitué entre 1832 et 1931, un ensemble relativement homogène. Il le doit en grande partie à la cohésion de ses élites. Certes elles forment un ensemble hiérarchisés, diversifié et parcouru d'antagonismes de nature différente, politique, religieux, sociaux, nationaux et idéologiques. Certes elles ont incarné des forces centrifuges, voire violentes, mais qui n'ont jamais été suffisamment fortes pour mettre à mal un monde dont fondamentalement elles partageaient les valeurs essentielles, celle d'un ordre socio-économique fondé sur la prospérité économique, le libre-échange et celle d'un ordre politique où le pouvoir de la naissance était en partie contrebalancé par celui de la méritocratie permettant aux strates les plus avantagées de la société de dominer les classes laborieuses. Le statut de Westminster de 1931 ne doit pas être assimilé à une défaite du modèle élitair britannique, mais bien plutôt à un ultime aménagement permettant de préserver la relative unité du monde britannique autour des valeurs que ses élites dirigeantes ont patiemment construit et fait en partie partager aux élites contestataires.

C'est peut-être d'ailleurs cette réussite de son modèle élitare, et plus largement sociopolitique qui n'a pas permis au monde britannique trop confiant dans sa force et son sentiment de supériorité de maintenir son rang dans le monde qui s'est mis en place au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

Dissertation géographie : « Gérer l'immensité en Russie »

Le sujet ne pose *a priori* pas de difficulté importante aux candidats. Il couvre les grandes problématiques concernant la Russie. Les ouvrages de synthèse ne manquent pas et ils ont souvent été actualisés, notamment ceux de Jean Radvanyi qui reste l'un des meilleurs spécialistes de la Russie en France (*La nouvelle Russie*, 4ème édition, Armand Colin, Paris 2007 et *La Russie entre deux mondes*, Jean Radvanyi et Gérard Wild, Documentation photographique n°8045, La documentation française, Paris, 2005), mais aussi ceux de Denis Eckert, de Pascal Marchand, de Vladimir Kolossov ou les travaux très innovants de Marlène Larruelle sur les questions eurasistes russes (*La quête d'une identité impériale. Le néo-eurasisme dans la Russie contemporaine*, Petra Editions, 2007).

Le jury est plutôt satisfait du niveau général de connaissances concernant la Russie, la plupart des candidats disposant de tous les éléments nécessaires au traitement du sujet. Les écarts de notation ont donc porté sur deux éléments, à savoir les attendus de la dissertation de géographie d'une part et le traitement précis du libellé d'autre part.

Concernant les attendus de la dissertation de géographie, nous rappelons que l'introduction de la dissertation doit définir les termes du sujet et bien délimiter l'espace concerné. L'accroche doit éviter les généralités ou les truismes (« la Russie est un pays froid », « la Russie a toujours été immense »). En revanche, le devoir peut débuter sur une référence culturelle, littéraire ou mieux, sur un exemple précis, voire directement sur la définition des termes du sujet.

Ces termes du sujet doivent être analysés précisément dans toutes leurs acceptions. Dans le cas présent, la formulation du libellé est intéressante dans la mesure où elle tend à conceptualiser deux notions, l'une totalement conforme à l'étude de la géographie russe à savoir l'« immensité », l'autre, plus originale, autour de la « gestion ». Il y a donc matière à disserter.

La définition de ces deux notions représente sans doute le premier écueil pour certains candidats. Dans la mesure où les notions sont générales, il ne s'agit pas de transformer le sujet en un cours standardisé sur la Russie, ni *a fortiori* en une approche trop classique ou déterministe (1/ la nature des espaces Russes, 2/ leur mise en valeur, 3/ leur recomposition). Le sujet n'est pas « l'espace russe », « la mise en valeur des territoires de la Russie », « l'organisation de l'espace russe », « les territoires en recomposition en Russie » *etc.* Les candidats ne doivent pas se tromper de sujet en le détournant plutôt qu'en le définissant.

Le deuxième risque par rapport au sujet, du fait de sa formulation, serait la production d'un discours désincarné sur les enjeux de l'immensité russe, sans s'appuyer sur des études régionales ou locales précises. Le sujet concerne toute la Russie, les exemples précis ne manquent pas, les connaissances solides sont attendues ici.

En évitant de reproduire un plan de cours et en évitant les généralités par une définition approfondie des notions de « gérer », « immensité » et « Russie », le candidat se place dans une optique de traitement correct du sujet.

Le mot « gérer » est ici le pivot du sujet. Gérer, c'est mesurer (en chiffres mais c'est aussi « prendre la mesure de »). Gérer, c'est diriger (comment, sous quelles formes ?), encadrer (quelles limites ?), *manager*, administrer (quelle idéologie, quels relais ?). Gérer, c'est produire de la valeur (laquelle, comment ?), c'est aussi améliorer, permettre et orienter les évolutions. Cela pose la question des acteurs : l'Etat, les administrations, les oligarchies, les entreprises, la population (quelle population : « russe », russe, étrangère ?), les puissances, les résistances (les idéologies, les mentalités).

Cela interroge aussi la pertinence des échelles. Peut-on gérer l'immensité à l'échelle continentale sans l'articuler à d'autres échelles (le monde, les régions, les territoires, les lieux) ?

Le terme d'immensité est récurrent, il peut nous amener à évoquer d'autres concepts connexes comme ceux de : mesure/démessure, taille, échelles, continent, continuité/discontinuité, interface, frontière, limites, terre/mer, territoire, territoire(s), temps, monde, puissance, faiblesse, vide, polarisation, itinéraire.

Enfin, on peut se demander de quelle Russie il s'agit. C'est la question de la Russie limitée à son territoire ou élargie aux anciennes républiques soviétiques. Tout dépend des besoins de la démonstration.

La recherche d'idées doit se faire autour de questions simples (où ? quelles échelles ? quels acteurs ?) et reprendre les concepts ou les « mots clés » de la géographie issus du travail de définition. Les notions déjà évoquées, telles que continuité/discontinuité, distance, interface, territoire, vide, itinéraire, permettent de commencer à articuler une réflexion.

L'annonce de la problématique ne peut se limiter à la reformulation du sujet, voire à la simple copie du sujet. Elle doit cependant rester synthétique, en évitant une formulation trop longue ou trop confuse. Il s'agit de l'annonce d'une démonstration.

Le plan ne peut être une description thématique correspondant à une succession de chapitres de cours. Il faut éviter les plans « à tiroirs » (I/ la population russe, II/ l'économie russe, III/ la politique russe). Ces mêmes plans ne doivent pas suggérer un déterminisme physique hors propos (I/ la nature russe, II/ les hommes, III/ la gestion de la nature par les hommes), ni se réduire à une opposition simpliste entre les contraintes et les atouts du territoire russe.

Concernant les développements, le jury tient à rappeler qu'il s'agit d'une épreuve littéraire dans laquelle la correction linguistique, le registre d'écriture, la précision du vocabulaire, voire la maîtrise de l'orthographe et de la grammaire, restent des attentes évidentes. Nous conseillons vivement aux candidats de relire leurs copies.

Plus important, la géographie s'appuie d'abord sur des faits encore vérifiables. Les candidats doivent donc éviter les approximations et surtout les inventions. Dans cet ordre

d'idée, si les références d'ouvrages d'auteurs sont indispensables au traitement du sujet, elles doivent être précises et non allusives.

En ce qui concerne la production cartographique, même en l'absence de fond de carte, une production graphique est souhaitée, soit sous forme de croquis insérés dans le corps du devoir, soit sous forme de carte de synthèse. Le jury est conscient du fait que cartographier l'espace russe correspond à un exercice particulièrement difficile. Il a valorisé les tentatives des candidats. Cependant, ces tentatives ne doivent pas se réduire à transformer la Russie en un simple rectangle coupé de deux traits illustrant deux mots de légende. Il est rappelé que la légende doit refléter une démarche intellectuelle au travers d'un plan construit.

Les croquis doivent se justifier dans la démonstration. Ils ne peuvent se limiter à une simple localisation d'un fait. Les attentes minimales du jury comprennent :

- Un titre,
- Une légende organisée,
- Un commentaire.

Il faut absolument éviter le croquis muet (sans aucun nom sur le dessin). Le jury cherche avant tout à évaluer la capacité du candidat à rendre compte de la dimension géographique du sujet, en utilisant le langage cartographique dans toute sa diversité. La localisation des éléments doit être la plus précise possible.

Le jury tient à rappeler que la conclusion est un exercice de synthèse. Sont attendus : un bilan de la démonstration, une réponse claire à la problématique, ainsi que cette « ouverture » de la réflexion qui montre que le candidat est capable de replacer le sujet dans un cadre intellectuel plus ample.

Parmi les exemples de très bonnes copies que nous pouvons proposer à la sagacité des candidats, l'une d'elles a reçu la note de 17/20. La copie comprenait 19 pages. Après une introduction assez banale, quoique s'appuyant néanmoins sur les travaux de Kolossov, l'auteur inscrit son développement autour d'une problématique assez claire : en quoi l'immensité est-elle un révélateur de l'action et des limites des différents acteurs russes dans la gestion de l'espace ?

La copie s'articule autour de trois parties majeures : elle commence par l'évocation de la notion de l'immensité et les différents outils pour la décliner, puis l'auteur s'interroge sur les acteurs de cette gestion, enfin il propose un bilan centré autour des succès et des échecs des politiques de gestion. La démarche est assez classique, mais elle demeure satisfaisante. La première partie s'attache à décrire et à faire comprendre les dimensions de cette immensité. Une interrogation sur les frontières et les limites pose la question de l'espace à prendre en compte et insiste aussi sur les nouvelles tentatives de la Russie à préciser ses revendications territoriales. L'auteur rappelle, par exemple, l'opération très médiatisée de l'installation d'un plot avec le drapeau russe sur le plancher de l'océan Arctique. L'auteur articule également sa pensée autour des avantages que procure l'immensité, mais aussi autour des contraintes, notamment du fait du climat. Il poursuit en insistant sur le couple majeur de l'espace russe : la répartition des ressources et celle de la population. Enfin, il élargit son champ de perception en replaçant, d'une part, l'immensité russe à l'échelle mondiale et, d'autre part, en resserrant la perspective dans le rapport différencié des unités urbaines et des espaces ruraux face à l'immensité.

La seconde partie développe une analyse sur les différents acteurs de la gestion de l'immensité. Le premier est l'Etat russe, car gérer, c'est avant tout régir. Cette implication étatique se traduit dans des choix en matière d'aménagement du territoire, notamment dans la réforme administrative récente ayant conduit au rétablissement de la verticale du pouvoir. Les intervenants privés sont par ailleurs nombreux, mais ils sont également en opposition face aux écologistes. L'auteur propose des exemples ponctuels, comme le combat pour la protection des tigres et des léopards en Sibérie.

La dernière partie questionne les succès et les échecs des projets engagés sur le territoire russe. La politique des transports est une réussite partielle, comme le réseau de chemin de fer, le réseau fluvial des cinq mers etc. La Russie dispose en partie des moyens pour devenir une sorte de «*hub* eurasiatique». Cependant, un échec majeur de gestion du territoire persiste dans la faible capacité des autorités à limiter les migrations de population, en particulier entre les Russiens et les autres. La question des minorités fait partie des points épineux, ainsi que les relations encore difficiles avec les voisins de la Russie, même si on assiste à des progrès.

Le jury a apprécié la réalisation d'une belle carte, synthétique et claire. Elle s'organise en suivant la structure générale du devoir, avec une partie sur l'immensité, une seconde sur les acteurs et enfin sur le bilan – réalisations, aspects logistiques et déséquilibres. Le jury fut sensible à la qualité des connaissances, même si des éléments d'imprécision apparaissent çà et là notamment sur la perception de l'immensité.

Dans le même ordre d'idée, le jury propose un plan qui ne se veut qu'indicatif.

I/ La Russie entre mesure et démesure

A/ La mesure de l'immensité

a/ La question des échelles et l' « Idée russe »

L'immensité, c'est la taille des superficies, la mesure de l'espacement par la distance, l'échelle de la relation avec les voisins, qui impose souvent des relations de continent à continent. Mais c'est aussi un concept qui fonctionne à l'échelle régionale, s'appliquant aux distances entre les villes ou entre les zones de production, entre les zones de peuplement et celles des richesses. C'est enfin la taille des infrastructures, des aménagements, des métropoles.

Ici peut se poser la question des contraintes, mais elle n'a de sens qu'au travers de la construction de l'identité russe, voire de l' « idée russe » caractérisée selon G. Sokoloff (Georges Sokoloff, *La démesure russe*, Fayard, Paris, mars 2009) par le goût de la démesure, des conquêtes sans fin, de l'autorité sans limite, de la pureté idéologique (orthodoxie religieuse ou communiste), de la mission rédemptrice à accomplir vis-à-vis des populations allogènes, de la préférence nationale, là où le collectif prime sur l'individuel, le spirituel sur le matériel.

b/ Un Etat-continent

Rappel des données bien connues : 11 fuseaux horaires, 9000 km d'Ouest en Est, entre 2500 km et 4000 km du Nord au Sud, 17 millions de km², 30 fois la France, 11% des terres émergées, etc.

Un point important : la Russie est une puissance encore plus continentale que l'URSS.

c/ L'immensité, mesure de la puissance ?

Chute de la Russie dans les indicateurs de puissance classiques (population, PIB, PIB/hab, IDH).

En revanche, la Russie est à l'origine de la création de l'Indice moyen de l'importance de dimensions d'un pays (IMI), proposé par A.I. Treïvish. Cet indice, bien adapté à la compréhension de l'impact de la taille d'un Etat, fait la moyenne du pourcentage de chaque pays dans la superficie mondiale, dans la population mondiale et dans la somme des PIB. Il place la Russie en 4^{ème} position derrière la Chine, les Etats-Unis et l'Inde. Il permet de réfléchir à la question de la mesure de la puissance russe.

B/ Un territoire démesuré

a/ De l'URSS à la Russie

L'idée est de montrer ici comment l'URSS était une structure démesurée et coûteuse pour la Russie. La fin de cette dernière et de l'appareil politique qui lui est lié n'est pas seulement un facteur de perte de puissance, car il est aussi un moyen d'ajustement pour repenser le territoire dans des proportions et des enjeux peut-être plus cohérents.

b/ Le pays des « extrêmes »

Topographie (« un amphithéâtre de plaines et plateaux bordé de montagnes périphériques ») et climat (« le pays du froid »). La Russie est l'Etat le plus septentrional du monde.

c/ Espaces du vide/espaces du plein

La démesure de l'espace russe provient aussi de l'asymétrie de peuplement et de sa mise en valeur. Cette asymétrie s'est accrue depuis 20 ans, pour atteindre des proportions catastrophiques. Aux zones de faibles peuplements à l'est de l'Oural, succèdent, à toutes les échelles, de véritables déserts, des villes déprimées, des villages fantômes. Une vraie géographie du vide s'est mise en place.

C/ Se repérer dans l'immensité (la construction des lieux de l'immensité)

a/ Où est la Russie ? (« Pourquoi les Européens se pensent-ils par l'histoire alors que les Russes se pensent par l'espace ». Alexander Panarin)

La Russie ou l'Ouest : la vision fut élaborée par Vassili Tatichtchev (le géographe officiel de Pierre le Grand). Elle fait de la Russie un empire à cheval sur deux continents, avec un centre et des périphéries (la Sibérie est le substitut des possessions ultramarines des puissances impériales occidentales). Cette vision est très largement reprise par Boris Eltsine. Elle se concrétise avec la signature le 24 juin 1994 à Corfou de l'[Accord de partenariat et de coopération \(APC\)](#) entre l'Union européenne et la Russie, destiné à promouvoir le dialogue politique et les échanges économiques entre les parties. S'ensuit l'admission de la Russie au Conseil de l'Europe. Puis, lors du 7^{ème} sommet russo-européen (Moscou), est lancée pour la

première fois l'idée de création d'un espace économique européen commun (EEEC), premier pas vers l'établissement d'une zone de libre-échange telle qu'envisagée par l'APC. La politique "poutinienne" marquera une pause dans cette logique, certainement parce qu'il est très influencé par l'idée d'un ancrage à l'Est.

La Russie ou l'Est : dans les années 1990, les thèses « eurasistes » de Lev Goumilev ont influencé les décideurs politico-militaires et se sont diffusées dans la population. Alexandre Panarin et Alexandre Douguine sont devenus les représentants de ce néo-eurasisme. Ils posent une Russie « eurasiennne » ayant pour fonction d'unifier l'Ancien Monde autour du *Heartland* russo-sibérien (référence explicite à H. MacKINDER) et constituant ainsi une alternative à l'« Occident décadent ». La création de l'Organisation de coopération de Shanghai en juin 2001 par les présidents des six pays eurasiatiques est un exemple des résultats de cette théorie.

La Russie ou le Nord : vision fréquente chez les auteurs classiques russes qui présentent la Russie non comme l'Est mais comme le Nord. Idée que les origines de la Russie sont là (« Rus », « Varègues »). Il faut associer cela à la géopolitique de l'Arctique (la Russie s'approprie le pôle Nord en août 2007).

La Russie ou le Sud : tradition de la recherche d'accès aux mers chaudes. On pourrait penser que la Russie a abandonné cette cause avec la perte des républiques méridionales, mais la guerre en Géorgie a rappelé les intérêts russes, dans la mesure où une grande partie des enjeux économiques s'enracine dans le Sud.

b / Les interfaces, réelles ou imaginaires

Les régions/interfaces : L'Oural/Volga, la Baltique, le Caucase, le Baïkal, l'Extrême Orient russe.

Les nœuds constitués par les principales métropoles et le réseau urbain. A l'échelle du pays, l'immensité moscovite. Aux échelles régionales, les grandes métropoles (Péttersbourg, Iekaterinbourg, Nijni Novgorod, Tomsk, Novossibirsk). A l'échelle locale, les villes sputniks, les *naukograds* et les ZATO pour relayer et structurer l'étalement urbain.

c/ Les axes de transport qui assurent la mise en continuité de l'espace

La voie ferrée, entre vétusté et construction « magistrale » (on peut évoquer le *Belkonur*, en projet). Une voie aérienne stratégique en plein essor et adaptée à la taille du pays. Les systèmes de canaux (en cours et en projet) et de transport maritime qui montrent bien que l'espace maritime russe s'est très fortement réduit par rapport à celui de l'URSS.

Les tubes, entre nécessité et géopolitique.

II/ Nécessité et difficulté d'articuler le territoire russe

A/ Les forces centripètes : le pouvoir et l'Etat

a/ Impérialisme ou autoritarisme ?

La Russie a-t-elle encore les moyens d'être un empire ? Il faut expliquer le recentrage opéré par Vladimir Poutine autour de la trilogie Puissance-Etat-Patrie. Le rôle de l'Etat est majeur dans la construction du territoire russe. Il s'agit d'une volonté politique forte, d'un continuum historique. Impérialisme et autoritarisme semblent se confondre pour tendre vers le même objectif. La *Perestroïka*, puis la démocratisation par Boris Eltsine, avant la reprise en main par son successeur, montrent malgré tout que, si l'autoritarisme semble l'emporter dans un pays où l'intérêt collectif prime sur l'intérêt individuel, la Russie n'a plus les moyens ou peut-être plus l'envie d'être un Etat impérialiste. Même si cela prend parfois des allures xénophobes à l'égard des populations non russes, cela manifeste une volonté de recentrage pour mieux maîtriser son propre territoire et son propre avenir. C'est l'une des bases du nationalisme actuel.

b/ Etatisme ou libéralisme ?

Vladimir Poutine est accusé d'avoir voulu « mettre la charrue de la puissance avant les bœufs de l'économie » avec le risque du retour de la « puissance pauvre » (terme développé par l'ancien ministre de l'Economie Evguéni Yassine). Sans remettre en cause le corporatisme d'Etat et la concentration d'activités stratégiques, plusieurs acteurs promeuvent le rôle du marché, comme Alexeï Koudrine (ministre des Finances sous la présidence de Vladimir Poutine considéré aujourd'hui comme le chef de file des libéraux qui gravitent autour de l'Institut pour la Réforme stratégique). La Russie manque de travailleurs qualifiés, de créations d'entreprises. Citons Vladimir Poutine l'an dernier : « une entreprise privée, qui est motivée par l'obtention de résultats concrets, est souvent meilleure gestionnaire qu'un fonctionnaire qui n'a pas toujours une notion juste de ce qu'est un management efficace ou tout simplement des résultats ». Ce même libéralisme qui a vu la naissance des oligarques (Oleg Deripaska, Vladimir Evtouchenkov, Mikhail Khodorovski, tous décrits par J.Radvanyi) pose aussi la question de la corruption et des écarts de revenus entre les différentes catégories de la population.

c/ Europe ou Asie ?

Jean Radvanyi parle de la Russie entre deux mondes, les néo-eurasistes imaginent une Russie autour de l'Asie centrale, l'Europe est pleinement touchée par la crise mondiale alors que les grandes puissances de l'Asie méridionale et de l'Extrême Orient asiatique continuent d'afficher des chiffres de croissance exceptionnels. Le Japon et la Chine participent pleinement à la mise en valeur des ressources russes sur les gisements extrême-orientaux. Une attention particulière a été accordée à la réalisation du projet du gazoduc Sakhaline-Khabarovsk-Vladivostok, qui donnera une possibilité technique pour les livraisons supplémentaires dans les pays de la région Asie-Pacifique, notamment le Japon.

B/ L'articulation territoriale et administrative

a/ Le maillage territorial : diversité et incohérences spatiales

Grande variété des statuts (*Respoublika, okroug, kraï, oblast*, villes fédérales).

Superpositions de différents niveaux de décision.

Très forte disparité de développement entre la région centre et le reste du pays, mais aussi à l'échelle régionale, entre les capitales et leurs marges. Cas particulier de Moscou et de sa banlieue.

b/ Les réformes administratives en question

Le découpage territorial en question (le bilan du maillage en *Okrougs* fédéraux de 2000 reste très critiqué, notamment concernant leur nombre et leur découpage. Question de la création d'un *okroug* pour les régions arctiques).

c/ Les politiques de mise en valeur régionale

Carte très intéressante de J. Radvanyi sur les programmes régionaux et la nouvelle politique régionale, cf. aussi Pierre Marchand : *les régions de Russie à l'épreuve des théories et pratiques économiques*, l'Harmattan, 2005.

Les politiques de rééquilibrage au travers des 7 districts fédéraux (mai 2000) et des 11 régions économiques de la Russie connaissent une réussite relative. L'aspect général reste très centralisé avec les « superpréfets » à leur tête (les *Polpred*) qui entrent parfois en concurrence avec les gouverneurs ou les présidents.

C/ Les forces centrifuges, la question des marges, des limites et des frontières

a/ Les marges et la sécurité

L'idée principale est que les frontières de sécurité de la Russie ne coïncident pas avec les frontières de l'Etat. D'où les anciennes logiques de glacis, qui ont laissé la place à des politiques bilatérales, parfois très interventionnistes (affaire géorgienne en août 2008, mise en place d'une CASFOR en Azerbaïdjan, base militaire russe au Kirghizistan).

b/ La recherche de nouvelles limites

Quel avenir pour la zone arctique et la « voie du Nord » ?

La géopolitique des « exclaves », Kaliningrad, la Transnistrie.

c/ La remise en cause des frontières et de l'extension russe

La fin de la puissance baltique russe.

La question de l'Ukraine et de Sébastopol.

L'influence chinoise en Sibérie.

III/ L'immensité, outil de puissance et de faiblesse

A/ Les atouts de la puissance

a/ La taille et la mondialisation

Seules les entreprises de taille importante sont les véritables acteurs de la mondialisation et peuvent peser sur les enjeux mondiaux. La Russie, du fait de son passé de superpuissance, du fait des logiques de concentration qui ont marqué la période récente, s'est dotée de groupes de rang mondial (à l'image du géant *Gazprom*) dans de nombreux secteurs d'activité. Ils disposent de matières premières, d'espace, de main d'œuvre.

b/ Des questions de voisinage à l'échelle mondiale

Du fait de sa taille et de sa position géographique, la Russie est sur tous les fronts, elle est l'incontournable voisine des Etats-Unis, de la Chine ou de l'Union Européenne. Elle pèse lourd dans les relations internationales et économiques de l'Asie méridionale, du Moyen Orient, du Proche-Orient.

c/ L'immensité comme remède à l'éclatement

Support de l'idée patriotique russe, au cœur de la politique actuelle de Vladimir Poutine. L'immensité, même subie, donne une matérialité à la volonté de puissance en l'exerçant déjà sur son propre territoire d'échelle mondiale.

Deuxième élément qui appuie cette puissance, le rôle de l'armée et du complexe militaro-industriel qui a besoin de ces vides pour se cacher, de ces espaces pour tester, de ces zones pour s'entraîner. Il y a synergie entre ces trois facteurs immensité-armée-complexe militaro-industriel.

B/ Ressources et environnement

a/ Des ressources exceptionnelles mais mal réparties sur le territoire

La Russie a hérité de la plupart des zones de production de l'ex-URSS, cependant il faut rappeler qu'elle manque de certains produits (bauxite, phosphates) qu'elle doit continuer à importer d'autres pays de la CEI (les ressources du Kazakhstan ou le manganèse d'Ukraine), que ses équipements sont souvent vétustes et qu'elle est aujourd'hui tributaire de ses voisins pour pouvoir exporter ses productions.

Les anciennes productions de la partie européenne (fer de Kursk ou de la presqu'île de Kola, houille du Mosbass, de la Petchora ou de l'Oural).

Une Sibérie occidentale à fort potentiel et bien mise en valeur (Bakou III, Norilsk, Kouzbass, grands barrages de Bratsk, Oust-Ilmsk, Saïnsk).

Une Sibérie orientale prometteuse mais moyennement exploitée.

b/ Héritages et recomposition du système agricole

Les nouveaux acteurs (fermes privées), la reprise des exploitations collectives, l'intégration avec le secteur industriel ou agro-alimentaire (exemple du groupe *Interros* ou des 300000 ha achetés et mis en valeur par le *kombinat* de Stary Oskol).

Extension et intensification de l'agriculture périurbaine, spécialisation des productions et renforcement des inégalités spatiales.

c/ La question environnementale, Russie et développement durable ?

5 des 10 sites les plus pollués du monde se trouvent en Russie ou dans une des Républiques de l'ex-URSS. La fin de l'URSS permet paradoxalement à la Russie de ne plus avoir la charge de certaines zones les plus dégradées (mer d'Aral, pollutions chimiques en Asie centrale).

Les zones de stockage radioactives et les « héritages » de la Guerre froide.

Les pollutions industrielles et urbaines : plus de 90 villes présentent une concentration annuelle de dioxyde d'azote supérieure aux normes fixées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les régions les plus polluées sont les villes de Moscou, de Tcheliabinsk dans l'Oural, de Norilsk, siège du premier producteur mondial de nickel en Sibérie septentrionale et la région de Kemerovo en Sibérie méridionale. En outre, les trois quarts des lacs et des fleuves ont une eau impropre à la consommation, car les systèmes de traitement des eaux usées sont défectueux ou inexistantes.

C/ Un avenir incertain

a/ La question démographique : 115 millions d'habitants en 2025 ?

b/ Les déséquilibres régionaux qui se renforcent

c/ Immensité et inertie

La Russie a du mal à se projeter dans l'avenir, tant elle regarde de près son passé. L'immensité crée une inertie, donne l'impression d'échapper aux soubresauts du temps, aurait tendance à faire oublier que le monde autour a profondément changé.

Cédric ALLMANG
Eric Chable

Epreuve de commentaire, analyse scientifique, utilisation pédagogique de documents

Remarques générales valables tant pour l'épreuve d'histoire que de géographie

Cette épreuve porte sur la discipline choisie par le candidat au moment de son inscription (toute composition non conforme à ce choix initial est donc annulée). Ses modalités et donc les attendus du jury sont identiques en histoire et en géographie. Eu égard aux erreurs récurrentes rencontrées dans de nombreuses copies, il paraît utile de les rappeler.

Le cadre réglementaire a été défini dans le Bulletin officiel n° 32 du 29 septembre 1988 et complété par une note de service rédigée par l'Inspection générale d'histoire et géographie datant de juin 1989.

L'épreuve, d'une durée de 5 heures, consiste à analyser les documents fournis puis à les intégrer dans un commentaire composé comportant une partie scientifique et une partie pédagogique. La note de service de juin 1989 précise en outre que :

- « *compte tenu de l'orientation donnée aux épreuves écrites qui ont pour objectif de valoriser un savoir-faire en se fondant sur des connaissances solides, le jury privilégiera l'analyse scientifique de l'ensemble du dossier* » ;

- le commentaire pédagogique doit « *se référer à l'utilisation des documents dans un contexte d'enseignement général dans une classe du secondaire* », porter « *sur l'utilisation de tout ou partie de ces documents, en fonction d'un ou plusieurs niveaux d'enseignement et*

des programmes officiels correspondants » et justifier « le choix des documents (retenus ou écartés) et leur utilisation pédagogique en relation avec les objectifs envisagés » ;

- la place du commentaire scientifique et du commentaire pédagogique dans l'organisation de la copie est laissée au libre choix du candidat car « *le jury ne souhaite pas imposer un type de plan uniforme et fera porter son appréciation sur la cohérence de la démarche choisie* ».

Le candidat pourra se référer au cadre réglementaire, défini dans le Bulletin officiel n° 32 du 29 septembre 1988 et complété par une note de service rédigée par l'Inspection générale d'histoire et géographie datant de juin 1989.

Ainsi, le jury attend du candidat :

- qu'il analyse scientifiquement et mette en relation la totalité des documents proposés ;
- que cette mise en relation débouche sur une problématique claire et précise répondant au sujet et qui ne peut en aucun cas se résumer en une série de questions égrenées sur plusieurs lignes ;
- que cette problématique ainsi définie conduise à la présentation d'un plan structurant le développement du commentaire composé ;
- que le projet pédagogique s'appuie sur plusieurs documents dont le choix doit être obligatoirement justifié ;
- que le devoir soit entièrement rédigé, d'une manière claire et lisible, et correctement orthographié.

Pour ces raisons, le jury sanctionne inévitablement les copies présentant les défauts suivants :

- la paraphrase des documents ;
- la rédaction d'une dissertation « déguisée » appuyée sur des documents dont on se contente de rappeler les références entre parenthèses ;
- les développements artificiellement plaqués ou hors-sujet (particulièrement en ce qui concerne l'historiographie, l'épistémologie ou l'état de la recherche universitaire contemporaine) ;
- l'oubli de l'une des deux parties de l'épreuve (scientifique ou pédagogique) ;
- l'absence de problématique ou une problématique réduite à un vague questionnement ;
- la mise à l'écart totale d'un ou plusieurs documents lors du commentaire scientifique ;
- un style journalistique ou polémique oubliant la neutralité scientifique inhérente à tout exercice universitaire ;
- une présentation trop relâchée de l'écriture et de la mise en page, souvent trop serrée, du texte ;

- l'accumulation de scories orthographiques et grammaticales au-delà du raisonnable.

En respectant ces quelques règles simples, les candidats aborderont ainsi l'épreuve du commentaire en mettant toutes les chances de leur côté.

Option histoire :

Les artisans dans les cités grecques (Grèce continentale, îles de la mer Egée, cités côtières d'Asie mineure), 478-88 avant notre ère

Document n° 1 : XÉNOPHON, *Économique*.

Document n° 2 : XÉNOPHON, *Cyropédie*.

Document n° 3 : PLUTARQUE, *Vie de Périclès*.

Document n° 4 : DÉMOSTHÈNE, *Contre Aphobos*.

Document n° 5 : Décret de Délos en l'honneur du statuaire Télésinos d'Athènes.

Document n° 6 : Scène d'atelier, représentée sur une coupe attique.

Document n° 7 : Stèle funéraire du cordonnier Xanthippos.

Document n° 8 : Boulangères et joueuse de flûte, terre cuite béotienne.

Document n° 9 : Carte des ateliers d'amphores de l'île de Thasos.

Remarques générales

L'épreuve est exigeante, mais une bonne méthode, assortie du respect de quelques règles simples (rappelées chaque année dans les rapports), permet au candidat de démontrer les qualités d'historien que l'exercice vise précisément à vérifier.

Rappelons tout d'abord qu'il s'agit d'un commentaire. Il faut donc bannir tant le discours général, se contentant au mieux d'effleurer les documents et relevant dès lors de la dissertation, que la paraphrase creuse, qui ne les éclaire en rien, ne les contextualise pas, ne les croise ni entre eux ni avec d'autres sources, bref ne leur applique pas les règles de la critique historique.

Ces documents doivent être considérés avec la plus grande attention ; il faut prendre le temps de lire et relire les textes, de scruter les images, d'analyser les cartes. Certains contresens, fréquemment rencontrés, auraient pu être évités par une lecture attentive. Ainsi les « objets inutiles » évoqués par Plutarque (doc.3), qui n'avaient rien de matériel. Bien pis, le contresens commis sur les documents 1 et 3, qui, joint à une méconnaissance grave de la période, a conduit des devoirs entiers à s'enfermer dans l'erreur, comme si les citoyens n'avaient pu, nulle part en Grèce antique, être artisans ; il suffisait pourtant de lire les textes (Xénophon parle de « quelques cités » qui interdisent de telles activités aux citoyens, et Plutarque se situe sur le plan moral). Les contresens ont été fréquents aussi sur le doc.6, où l'on a cru voir une effroyable scène de décapitation, alors qu'il s'agit de l'assemblage d'une statue de bronze ; si l'on ne connaissait pas le vase, souvent illustré, on pouvait du moins tenir compte du nom donné au peintre, d'après cette scène.

Il faudrait aussi mieux maîtriser la chronologie de la période : même en ayant ses dates, plusieurs candidats ont du mal à situer Xénophon par rapport à la guerre du Péloponnèse ou

aux conquêtes d'Alexandre le Grand... et trop de copies manquent cruellement de références chronologiques et d'exemples précis. Trop souvent aussi, Plutarque est considéré comme romain ; on aimerait que des historiens connaissent un peu mieux les grands auteurs.

Plus généralement, les candidats se sont montrés mal à l'aise avec les documents iconographiques. On attend d'un historien, et d'un enseignant en histoire, qu'il puisse réfléchir sur la nature d'un objet, son contexte d'élaboration, sa destination..., qu'il puisse aussi analyser une scène figurée, sa composition, le statut et le rôle des différents personnages, la signification des éléments secondaires... Les correcteurs ont valorisé les efforts dans ce sens, même lorsque les interprétations étaient discutables ou inexactes ; il faut au moins tenter une lecture (pour autant bien sûr qu'elle soit argumentée) ; s'interroger par exemple sur le statut des boulangères du doc.8, sur le cadre de leur activité, procédait d'une bonne démarche, même si le contexte culturel n'était pas repéré.

La même attention est attendue dans la lecture du libellé, et ses termes doivent être analysés en rapport étroit avec le corpus. Le singulier n'est pas le pluriel : le sujet invitait à envisager les artisans dans leur diversité, et dans la diversité de leurs cités. Il ne fallait pas faire comme si on traitait d'un groupe homogène ni comme si les choses étaient identiques dans toutes les cités. Athènes est très présente dans le dossier, mais elle n'est pas la seule ; on y rencontre aussi Thèbes, Délos et Thasos, tandis que les trois premiers textes énoncent des idées à portée générale, permettant d'élargir l'enquête à l'ensemble du monde grec égéen. Les limites chronologiques étaient elles aussi à définir d'après le corpus ; le libellé indiquait « 478-88 avant notre ère » (et non pas « de 478 à 88 »), renvoyant simplement à un cadre de référence, celui du programme, sans détermination ; les documents permettaient de « couvrir » l'ensemble de ce cadre (depuis le vase attique datable des environs de 480 et la terre cuite béotienne à peu près contemporaine jusqu'aux réflexions d'un Plutarque écrivant à l'époque romaine en faisant retour sur les époques précédentes), mais avec des éclairages inégaux, ce qui aurait dû éloigner la tentation du plan chronologique, à laquelle de très nombreuses copies ont pourtant cédé d'emblée, sans même s'interroger sur son bien-fondé, comme s'il suffisait qu'un sujet s'inscrive dans un temps assez long pour qu'une évolution (de surcroît conçue comme univoque et linéaire) s'observe entre les deux bornes.

Le postulat était d'autant plus fâcheux qu'il entraînait en contradiction avec le corpus lui-même : certes, le décret qui honore Télésinos est postérieur de près d'un siècle au doc.1, mais il fallait aussi tenir compte du doc.3, où Plutarque énonce, avec force exemples et anecdotes empruntés à diverses époques (dont le IV^e s., ce qui interdisait de placer ces propos dans la bouche de Périclès), ce qu'il estime être des vérités générales, toujours valables à l'époque romaine. Les préjugés élitistes et de tendance oligarchique ont traversé les époques et sont loin de s'être éteints avec le IV^e s. – mais cela n'empêchait nullement les artisans (et dès l'époque archaïque) de recevoir des commandes, de s'enrichir, et de s'afficher fièrement dans l'espace public, qu'il soit funéraire ou religieux (la stèle de Xanthippos était là pour le rappeler, mais aussi, à sa manière, la coupe du Peintre de la Fonderie).

Le dossier documentaire est à présenter dans l'introduction, la grande majorité des candidats le sait, mais sans en maîtriser toujours les règles. Cette présentation doit être typologique, regrouper les documents par grandes catégories, sources littéraires et sources archéologiques, et par sous-catégories (traités théoriques, plaidoyers..., textes épigraphiques, documents iconographiques de différents types...), opérer une distinction claire entre sources primaires, sources secondaires et élaborations modernes comme des

cartes ou des plans. De trop nombreuses copies ont cru pouvoir substituer à ce classement typologique une présentation des sources « triées » en fonction de leur « contenu », selon qu'elles donnaient – ou semblaient donner – une image positive ou négative des artisans ; une telle démarche est à proscrire, parce qu'elle est à la fois prématurée à ce stade, avant toute analyse, et dangereusement réductrice, le document étant enfermé dans une case, comme s'il ne « disait » qu'une chose, alors que l'historien doit au contraire l'interroger à différents niveaux, le considérer sous différents angles.

La problématique est souvent artificielle, réduite à une question qui surgit brutalement, ou remplacée par plusieurs questions, trop incohérentes pour faire une réflexion, ou qui la court-circuitent en annonçant déjà les parties, lesquelles ne sauraient tenir sans colonne vertébrale, sans un questionnement principal énoncé clairement et qui doit ensuite constituer le principe organisateur de tout le devoir, avant de recevoir une réponse dans la conclusion. Il ne suffisait pas, ici, de se demander « qui étaient les artisans ». Le corpus invitait à s'interroger, certes, sur les réalités, mais aussi et surtout sur les perceptions, les représentations, et il suggérait la piste du paradoxe.

Une citation peut constituer une bonne accroche (encore qu'il n'y ait là aucune obligation), mais mieux vaut alors ne pas se contenter de la première phrase du doc.1, et respecter les auteurs. On s'attendait à la formule célèbre de P. Vidal-Naquet, souvent reprise, sur l'artisan « héros secret de l'histoire grecque » ; on s'attendait moins aux multiples variations (héros discret, obscur, anonyme, inconnu, de l'ombre, quotidien) – une métamorphose s'est même opérée le temps d'une copie, avec des artisans « héros oubliés » dans l'introduction, devenus « héros distraits » dans la conclusion (lapsus révélateur sans doute, mais fâcheux). La délimitation des cadres de l'enquête conduit à la situer par rapport aux recherches antérieures, mais cette présentation historiographique doit être en rapport étroit avec le sujet. Trop de copies ont au contraire plaqué là un développement totalement inapproprié. L'opposition entre primitivistes et modernistes – pas toujours bien maîtrisée d'ailleurs – n'était pas la meilleure façon de mettre en perspective l'analyse scientifique à suivre ; elle n'apportait pas un éclairage substantiel à la question, qui relève certes de l'économie en raison des activités exercées par les artisans, mais s'inscrit surtout dans la dimension sociale. On aurait aimé en revanche voir mentionner, sinon A. Burford (*Craftsmen in Greek and Roman Society*, 1972) ou J. Ziomecki (*Les représentations d'artisans sur les vases attiques*, 1975), du moins C. Feyel (*Les artisans dans les sanctuaires grecs aux époques classique et hellénistique à travers la documentation financière en Grèce*, 2006, trop rarement cité), voire, à propos des boulangères, M.-Cl. Amouretti (*Le pain et l'huile dans la Grèce antique : de l'araire au moulin*, 1986, plus rarement évoqué encore).

Plusieurs plans étaient naturellement possibles, dans la mesure où ils respectaient les termes du libellé, et traitaient donc des « artisans dans les cités grecques ». De nombreuses copies se sont pourtant égarées dans des développements économistes sur le rôle des artisans (en fait, plutôt de l'artisanat) dans l'essor du commerce, et surtout lointain ; certes, les amphores contenant le vin de Thasos s'exportaient ; certes, le père de Démosthène importait de l'ivoire et du fer et il avait investi de l'argent dans des prêts maritimes – mais le sujet et son dossier documentaire ne permettaient pas de s'étendre sur le grand commerce *entre* cités. Une troisième partie sur ces seuls aspects relevait tout simplement du hors-sujet, erreur de cadrage qui ressortait encore plus crûment quand d'autres apports, plus « sociaux », des mêmes documents n'avaient pas été dégagés (ainsi, pour le doc.4, le statut d'esclaves des ouvriers).

La conclusion est trop souvent indigente. Rappelons qu'elle doit s'efforcer de répondre à la problématique (avec le plus de nuances possible) et, puisqu'il s'agit d'un commentaire, revenir sur le corpus, pour en dégager l'apport historique, pour en souligner aussi les limites, pour regretter éventuellement l'absence de telle autre source, en indiquant en quoi elle aurait été éclairante (on pouvait songer au texte de Xénophon dans les *Mémoires*, à propos des parentes d'Euphiléto dont la production textile, tournée vers la vente, permet de faire vivre la famille ruinée par la guerre, ou, afin d'évoquer le monde des chantiers publics, aux comptes de l'Érechthéon d'Athènes ou à ceux des hiéropes de Délos). Il n'est enfin pas interdit d'élargir la perspective sur un champ plus large ou une autre période.

La **partie pédagogique** est loin d'être négligeable. Son absence est sanctionnée, son caractère artificiel aussi. Il pouvait paraître malaisé, *a priori*, d'articuler le thème des artisans avec les programmes de seconde et de sixième ; mais plusieurs documents permettaient d'aborder la question de la citoyenneté. Les candidats devraient se saisir bien mieux de cette occasion de valoriser leur pratique professionnelle. On rappellera quelques exigences élémentaires : le réalisme, par rapport au niveau envisagé (trop de questionnements mal adaptés à des élèves de sixième) et au volume horaire (même en seconde, on ne saurait faire étudier en une séance jusqu'à cinq ou six documents, encore moins l'intégralité du corpus), la cohérence par rapport aux programmes, la méthode (qui ne peut se limiter à une présentation théorique des sources – date, auteur, nature – ni se contenter de demander aux élèves un simple relevé d'informations, mais oblige à une analyse serrée, loin du document-prétexte). Il est préférable, en outre, de retenir un document que l'on a compris et de ne pas exiger des élèves des compétences que l'on n'a pas su démontrer dans la partie scientifique (en particulier dans l'analyse des documents iconographiques)... Il faut donc fournir, avec les questions posées, les réponses attendues.

Le doc.1, souvent choisi, pouvait convenir, même pour traiter de l'Athènes du V^e s. ; l'*Economique* a été rédigé dans les environs de 380, mais sous forme d'un dialogue impliquant Socrate, et donc situé au V^e s. Il pouvait être utilement confronté au doc.6, où les artisans bronziers n'ont pas les corps « amollis » que Xénophon leur prête et où ils contribuent à la vie publique en produisant des statues – un document intéressant aussi pour familiariser les élèves avec l'histoire des arts.

Proposition de corrigé (commentaire scientifique)

« Héros secret de l'histoire grecque », ainsi que l'a qualifié Pierre Vidal-Naquet, l'artisan est difficile à cerner. L'archéologie nous livre quantité de productions artisanales ; leurs auteurs sont pourtant mal connus, avec des sources littéraires qui, lorsqu'elles ne les ignorent pas, affichent à leur égard un mépris certain, et des sources figurées qui tendent au contraire à valoriser leur travail, mais sans fournir d'éléments probants sur leur condition, leur statut social, la structure de leurs ateliers.

Définir les artisans n'est pas aisé et on s'y risque rarement, préférant classer différentes formes de production ou de transformation, qui vont du travail de la laine à l'exploitation minière, en passant par toutes sortes d'ateliers. Sont dès lors envisagés comme artisans tous ceux qui sont impliqués dans ces secteurs très variés, qu'ils soient propriétaires d'une fabrique ou obscurs travailleurs manuels. On proposera ici de définir les artisans comme exerçant, en dehors de l'exploitation agricole, un savoir-faire spécial, qui leur permet d'élaborer des objets manufacturés, destinés à l'usage d'autrui. Ces artisans, il s'agit de les étudier dans les cités, de réfléchir donc à leur position sociale mais aussi à leur place dans les communautés civiques elles-mêmes, à leur statut juridique.

Les documents du dossier offrent une image très contrastée des artisans grecs, et c'est sur ce contraste, cette contradiction même qu'il convient de s'interroger. Les artisans, dont les cités grecques avaient tellement besoin et qui pouvaient y occuper une position éminente, étaient-ils aussi uniformément méprisés qu'il apparaît dans de nombreuses sources littéraires ?

I. Des artisans divers par leurs activités, leurs secteurs de production, leurs « métiers »

Le doc.8 permettait de songer à la fois aux métiers « de bouche » et à la présence des femmes dans certains secteurs de l'artisanat. Mais il fallait s'interroger sur le cadre. L'élément clé est ici l'instrument de musique, l'*aulos*. Il pousse à situer la scène dans un contexte culturel et à y reconnaître la préparation de pains destinés à être consacrés (ou consommés) lors d'une fête religieuse. Ces « boulangères » ont peu de chance d'être des professionnelles, il ne s'agit pas pour elles de gagner leur vie ; elles sont néanmoins engagées dans un processus de production/transformation, qui vise un autre but que celui d'assurer l'alimentation de leur groupe habituel (familial, au sein de l'*oikos*) et qui les inscrit, momentanément, dans le monde multiforme des artisans.

Le cordonnier est très présent dans les sources, incarnant l'univers du petit atelier, attendant le plus souvent à la maison, mais ouvrant directement sur la rue, servant aussi de lieu de vente. Le dossier reflète bien cela, avec la stèle funéraire de Xanthippos (doc.7), représenté en famille, mais tenant, brandissant presque, un objet de son atelier, une forme de cordonnier, et avec le doc.2, où Xénophon évoque des cordonniers très spécialisés, « dans les grandes cités » dont le modèle était pour lui l'Athènes d'avant son exil, c'est-à-dire à l'époque de la stèle de Xanthippos.

Les travailleurs du bois doivent être polyvalents dans les « petites cités » (doc.2 toujours, où Xénophon s'inspire manifestement de Scillonte, en Elide, où il a vécu plus de vingt ans), tandis qu'à Athènes, à la même époque, ils peuvent se spécialiser, comme les vingt fabricants de lits du père de Démosthène (doc.4), produisant un mobilier de luxe, avec des placages en ivoire et du cuir teint à la noix de galle. Sur les chantiers publics cependant, même dans une grande cité, menuisiers et charpentiers se confondent : c'est ce qui ressort des comptes de l'Érechthéion d'Athènes (fin du V^e s.), comme de ceux de Délos à l'époque hellénistique.

Les travailleurs de l'argile apparaissent indirectement, à travers le recensement de leurs lieux de production (les fabricants d'amphores à vin de Thasos, doc.9, pour la période allant du milieu du IV^e s. au milieu du III^e s.) et à travers leurs réalisations, tant le modeste coroplaste (doc.8), que le potier et le peintre de vases attiques, aux œuvres recherchées par les Étrusques (doc.6). Si le matériau est le même, les savoir-faire et les clientèles diffèrent fortement.

Quant aux travailleurs du métal, sans doute les plus spécialisés, on les rencontre dans le doc.4, avec les fabricants de couteaux du premier atelier de Démosthène père – probablement des armes de guerre, à rapprocher des boucliers produits par Képhalos, le père de Lysias, dans une fabrique qui employait 120 esclaves – mais aussi sur le doc.6, qui montre des statuaires à l'œuvre. Statuaires et sculpteurs, que nous considérerions plus volontiers comme des artistes, étaient pour les Grecs des artisans comme les autres puisqu'ils étaient payés, certes à la pièce et non à la journée, mais cela ne les mettait pas au-dessus des cordonniers. Le dossier nous en fournit un bon « échantillonnage », des sculpteurs les plus célèbres (Phidias et Polyclète, dont les œuvres sont encore admirées à l'époque romaine, doc.3) au sculpteur anonyme (mais de qualité, dans la tradition parthénonienne) de la stèle de Xanthippos (doc.7), en passant par Télésinos, à la fois

statuaire et sculpteur, dont la renommée se limite pour nous à un décret honorifique (doc.5) et par les bronziers figurés par le Peintre de la Fonderie (doc.6).

Les teinturiers et les parfumeurs évoqués par Plutarque (doc.3) sont bien antérieurs à l'époque romaine.

Métiers divers, donc, que ceux exercés par les artisans de notre dossier et avec, à l'évidence, des statuts qui ne sont pas les mêmes : ainsi, entre le garçon qui manie le soufflet dans l'atelier de bronziers (doc.6) et Télésinos, honoré à Délos (doc.5), il y a une communauté de métier, mais un net écart de condition.

II. Des artisans divers par leur statut social et leur place dans la Cité

Les statuts diffèrent selon les Cités, le spectre allant de Sparte, où les citoyens ne devaient se consacrer qu'à l'entraînement militaire, à Corinthe, où, aux dires d'Hérodote, « l'exercice d'un métier manuel rencontrait le moins de mépris ». Le doc.1, l.8-9, fait évidemment référence à Sparte, bien connue de Xénophon, où l'artisanat et le commerce étaient pratiqués par les périclées, et sans doute aussi à Thèbes.

Ailleurs toutefois, les choses sont moins tranchées et plus complexes, les statuts juridiques étant rarement précisés. Le dossier permet de mesurer la difficulté, à commencer par ce qui touche à la place des **esclaves** dans le travail artisanal. Seul le doc.4 est clair sur ce point : en mentionnant le prix des fabricants de lits et des couteliers qu'employait son père, Démosthène nous signale leur condition servile ; mais il s'agissait pour lui, dans ce procès qu'il avait intenté à son tuteur, de donner une estimation précise du patrimoine perdu. Les sources écrites ne mentionnent guère les statuts, et les images ne permettent pas de les identifier avec certitude, en dépit des « critères » qui ont été proposés (nudité, pilosité, position accroupie ou courbée...) ; les artisans figurés sur le doc.6 s'activent à des tâches différentes, mais rien ne permet pour autant de déterminer leurs statuts juridiques, et tous les cas de figures sont en fait envisageables.

Nombre de patrons d'ateliers étaient, dans l'Athènes classique, des **métèques** (par exemple Képhalos, déjà cité). D'une certaine façon, Télésinos (doc.5), Athénien qui résidait à Délos à l'époque de l'indépendance, se trouvait dans une situation comparable.

Les **citoyens**, enfin, étaient assez nombreux dans le paysage artisanal, tant comme employés (sans doute les cordonniers évoqués par Xénophon, doc.2, qui ne sauraient en tout cas être vus comme des esclaves, puisqu'ils « gagnent leur vie » – leurs spécialisations très poussées semblent correspondre à des tâches bien précises, confiées à différents salariés, au sein d'un atelier assez important) que comme petits patrons, à la tête d'un atelier de type familial (peut-être Xanthippos, encore que son nom le situe plutôt du côté des aristocrates..., ou le statuaire à droite sur le doc.6), ou comme propriétaires de fabriques (assurément Démosthène père, et les céramarques, « maîtres potiers » dont les noms figurent sur les timbres amphoriques de Thasos, qui étaient aussi les propriétaires des domaines viticoles et, au moins pour une partie d'entre eux, les notables de la cité).

Plus que le statut réel, c'est le fait même d'être artisan (ouvrier comme patron) qui semble mal vu. Pourquoi ? Et cette opinion est-elle générale ?

III. Ambivalence des mentalités, *topoi* littéraires, postures philosophiques

La mauvaise opinion affichée par les sources littéraires procède d'une valeur typiquement grecque, l'idéal d'autarcie : l'artisan est dénigré en théorie parce qu'il est dépendant, qu'il ne produit pas lui-même de quoi nourrir sa famille. Le contremaître, voire le patron d'atelier n'est donc pas mieux considéré que l'ouvrier (doc.1) et aucun « jeune homme bien né », même admirant leurs œuvres, ne « souhaite être un Phidias ou un Polyclète » (doc.3). Pourtant,

Xanthippos pose pour l'éternité en cordonnier et bon père de famille, dans le très fréquenté cimetière du Céramique...

Le *topos* de l'artisan mauvais citoyen, parce que n'ayant « aucun loisir pour s'occuper aussi de <ses> amis et de la cité » (doc.1), peut s'appliquer aux potiers travaillant dans les ateliers amphoriques de Thasos (doc.9), dont bon nombre sont éloignés de l'*astu*, mais il est battu en brèche par certains textes, qui déplorent au contraire que les artisans soient si présents à l'Ecclésia. La statue d'athlète que l'on façonne sur le doc.6 était probablement destinée à orner l'espace public, et les femmes du doc.8 sont engagées dans une forme de « citoyenneté culturelle ».

Mauvais citoyens, les artisans seraient aussi « de piètres défenseurs de leurs patries » (doc.1), comparés bien sûr aux agriculteurs qui défendraient plus volontiers le territoire de la cité, défendant en même temps leurs terres. Mais les artisans forgent aussi des armes (cf. les couteaux du doc.4). Quant aux corps « amollis » des *banausoí*, qui passent « toute la journée auprès du feu » (doc.1), on leur opposera la plastique vigoureuse du bronzier nu, debout sur le doc.6, digne de celle d'un éphèbe au gymnase.

À considérer rapidement le corpus, il semblerait que les artisans auraient été les seuls à avoir d'eux-mêmes une image positive ; et qu'on ne les aurait honorés qu'à proportion de leur richesse, surtout mise au service de la communauté (doc.5).

Il faut cependant nuancer dans l'espace, on l'a dit, et plus encore en fonction de la nature des sources.

Le dénigrement est avant tout le fait d'une certaine attitude philosophique, dont Plutarque se fait le lointain écho. Mais toutes les activités artisanales ne sont pas également méprisées. La métallurgie, pour Xénophon, est ce qui éloignerait le plus de la vie de la cité (doc.1). Mais le cordonnier jouit chez lui (ici, doc.2) et chez d'autres auteurs d'une image nettement plus positive. On ne peut qu'y voir la marque de Socrate, dont Xénophon fut le disciple, et qui aimait fréquenter l'atelier de Simon le cordonnier. Le cordonnier n'atteint certes pas le type idéal du petit cultivateur assurant la subsistance de sa famille, mais il s'en approche ; il est surtout en contact avec le monde extérieur puisqu'il reçoit ses clients dans son atelier et peut converser avec eux.

Le contexte d'énonciation joue aussi. Alors que, dans le doc.1, Xénophon fait exprimer par Socrate le regret qu'une cité comme Athènes n'interdise pas à ses citoyens la pratique des métiers *banausikai* (mais il s'agit, dans l'*Économique*, de valoriser l'agriculture), dans le doc.2 en revanche, le Xénophon de la *Cyropédie*, didactique en général et pas seulement sur la gestion de l'*oikos*, n'accompagne d'aucun mépris ses considérations sur l'artisanat et laisse même transparaître une admiration pour l'excellence, résidât-elle dans la fabrication de sandales.

La comparaison des deux extraits permet de comprendre les nuances de la pensée socratique (que Vidal-Naquet a bien soulignées) : du doc.2, il ressort que l'artisan est utile, indispensable même, par la *technè* qu'il détient (libératrice pour les hommes, qu'elle délivre des contraintes de la nature) mais, et cela ressort du doc.1, s'enfermer dans cette *technè* empêche d'accéder à la *technè* supérieure, la *technè politikè*. La *technè* musicienne d'Alexandre (cf. doc.3, *technikôs*) ne l'a toutefois pas empêché d'être un grand conquérant... Et, même si les idées de Socrate et de ceux qui se sont revendiqués de lui (cf. Antisthène dans le texte de Plutarque) ont eu un grand retentissement, il y avait d'autres façons de penser – ainsi Protagoras, dans le dialogue de Platon, considérait qu'il n'était pas nécessaire d'être agriculteur pour accéder à la science du politique.

Laurence Baurain-Rebillard

Option géographie : « *Agricultures et agriculteurs en France* ».

Le sujet invitait à travailler sur l'agriculture, l'activité de production de végétaux et d'animaux, et sur les agriculteurs, acteurs de cette production. L'échelle du sujet était celle des territoires français, en incluant les départements d'Outre-mer.

Le dossier permet de retrouver les principales problématiques de la géographie agricole d'aujourd'hui, telles qu'elles sont présentées notamment par J.-P. Charvet dans *L'agriculture mondialisée*, La documentation Française, DP n°8059, 2007 et J.-L. Chaléard dans *Géographie agricole et rurale*, Belin, 2004: la France un des principaux exportateurs de produits agroalimentaires ; l'importance des marchés à toutes les échelles, avec des productions et des producteurs plus ou moins intégrés ; des agriculteurs français de moins en moins nombreux (moins de 4% des actifs) et des firmes agroalimentaires (Doux ici) de plus en plus puissantes ; l'organisation des espaces agricoles, avec d'importantes régions spécialisées (Bassin parisien, Bretagne, Comtat Venaissin, Antilles...). Enfin, les conséquences environnementales de l'activité agricole, le rôle des agriculteurs dans l'aménagement général des territoires français, les nouvelles questions comme les biocarburants sont également à prendre en compte. Par contre, il n'est pas fait mention dans le dossier de formes alternatives d'agriculture (« Bio », AMAP...) afin notamment de maintenir une certaine cohérence, ce qui ne les exclut pas de la réflexion, en particulier en conclusion du travail.

Nous avons ici une activité et des hommes qui ont longtemps symbolisé la France (E. Weber) et qui gardent une représentation politique démesurée par rapport à leur poids réel. Le dossier permet de s'interroger sur leur place aujourd'hui dans les différents territoires français. On peut rappeler l'existence de *Profils paysans*, une série de 3 films documentaires réalisés par le photographe Raymond Depardon, lui-même fils de paysans.

Analyse scientifique des documents

La présentation des documents

Le nombre de documents étant important, on n'attendait pas que tous soient analysés finement mais que soit justifié le choix de ceux qui l'ont été. L'ordre de classement des documents dans le sujet étant aléatoire il n'indiquait en aucune manière un plan à suivre : le document n°1 n'avait donc pas plus d'importance que les autres et le plan de ce texte n'avait donc pas vocation à être le plan du devoir.

La présentation des documents doit être rapide et synthétique. Plutôt qu'une énumération fastidieuse qui encombre trop souvent l'introduction, il est préférable de tenter un

regroupement et une présentation hiérarchisée des documents. Les copies qui soulignent les différents statuts des documents ou qui tentent de repérer un ou deux documents centraux par leur qualité scientifique ou leur intérêt didactique sont appréciées. Le regroupement par échelle pouvait aisément trouver ici sa pertinence mais l'observation de la diversité des statuts des différents documents permettait de se positionner d'emblée dans un jeu d'acteurs qui éclairait grandement ce sujet. C'est notamment pour cela que la présentation des documents se devait d'être critique et contextualisée. Sinon comment comprendre la portée du document n° 1, si l'on ne mesure pas son positionnement politique, ou celle du document 7, si l'on passe sous silence les particularités du syndicalisme agricole en France ? Il y avait ici des documents de différentes natures entre lesquels pouvaient être décrites des circulations variées des croisements de points de vue et de l'analyse. La position critique doit trouver sa place entre une dénonciation des manques de l'ensemble documentaire, qui ne doit pas aller jusqu'à dénaturer le sujet proposé et une acceptation sans recul de leur contenu qui risque de transformer leur analyse en une paraphrase systématique. D'où l'importance de la prise en compte préalable du statut des sources et, d'autre part, d'un croisement des documents qui mette en lumière la variété des points de vue qu'ils représentent.

Analyse des documents

La présentation rapide des documents du sujet qui est faite ici est destinée à préciser leur intérêt mais ne doit en aucune manière être considérée comme un modèle à suivre puisque l'analyse des documents doit être incorporée à un raisonnement les mettant en relation avec les autres documents.

Document n°1

Un premier point important, il s'agit ici d'un document d'origine française et non européenne. On n'attendait pas une définition du CSO, un service du Ministère de l'agriculture, mais que soit mis en évidence le fait que le texte présente un point de vue officiel français dans le cadre des discussions concernant l'avenir de la PAC.

On n'attendait surtout pas un historique de la PAC, mais que soit rappelé que l'Union européenne, avec d'autres acteurs publics comme l'État, participe de l'encadrement de l'activité agricole.

Le document met en évidence la plupart des problématiques de l'activité et de l'organisation des espaces agricoles :

- **L'importance des marchés européens et mondiaux:** des débouchés, mais aussi des concurrences, des conflits d'intérêts entre producteurs, entre États européens favorables (France, Espagne...) et réticents à la PAC (Royaume-Uni...). On n'attend pas l'explication en détail de ce qu'est le cycle de DOHA, mais la mention de l'OMC et des débats entre ceux qui dénoncent les distorsions de la concurrence que causerait la PAC (et d'autres formes d'encadrement public de l'activité) et ceux qui comme la France souhaitent la conserve tout en l'aménageant. On peut croiser le document avec celui évoquant les bananes d'Outre-mer.

- **Les problématiques alimentaires:** mise en avant ici de ce qu'on appelle la sécurité alimentaire. La France peut en parler aisément puisqu'elle fait partie des principaux exportateurs de produits agro-alimentaires. Dans ce cas on retrouve ici l'importance des débouchés pour les filières françaises.
- **La problématique environnementale:** elle est inscrite dans la nouvelle PAC. On fera le lien avec le document sur le groupe Doux, caractéristique du modèle breton, symbole d'une agriculture « productiviste » et de certaines formes de dégradation environnementale même s'il ne faut pas tomber dans la caricature. On n'attend surtout pas un débat sur les OGM !
- **La problématique territoriale:** la question du maintien des agriculteurs et de leurs activités dans tous les territoires français, en particulier ceux de la « France du vide ». L'agriculteur est vu ici comme un aménageur du territoire.

Document n°2

Nous retrouvons ici le modèle de « huerta » du Comtat Venaissin étudié par C. Durbiano. La carte montre la traditionnelle opposition entre la montagne, plus sèche, moins mise en valeur, moins peuplée, et la plaine irriguée portant d'importantes densités (fréquence des « mas »). Le rapport à l'eau est ici fondamental : remarquer la Durance mais surtout les prélèvements souterrains (fréquence des stations de pompage et autres). D'où un paysage très régulier avec des champs géométriques, entourés de haies (protection contre le mistral), longés par les canaux. La ville de Cavaillon joue un rôle très important en particulier en raison de la présence d'un des plus importants marchés d'Intérêt national, un marché de gros qui est de plus en plus une zone de logistique consacrée aux fruits et cultures maraîchères. Nous avons une région spécialisée (seule la viticulture apporte une certaine variété) et ce depuis plus d'un siècle grâce aux modes de transports modernes : chemin de fer puis transport routier qui ont donné aux productions locales l'accès aux marchés nationaux voire européens. Un croquis sera ici le bienvenu et pourra, le cas échéant, être réutilisé dans la transposition didactique. On peut aussi rappeler la présence de la LGV (gare d'Avignon), la forte attractivité touristique de la région (Luberon), d'où des concurrences pour le foncier, à une époque où les cultures du Comtat souffrent des concurrences, espagnoles en particulier (voir document 1).

Document n°3

Le succès du groupe Doux (cf. « le Père Dodu ») est une des plus belles réussites du modèle breton étudié par C. Canévet. À l'origine, une entreprise familiale originaire de la région nantaise qui est devenue un des principaux groupes agroalimentaires français. Le document permet de travailler à plusieurs échelles : la Bretagne, avec les bassins de production en milieu rural, usines dans le périurbain, services en villes (siège social à Châteaulin), d'où l'importance des axes de circulation. On peut faire apparaître ensuite les échelles nationale et européenne (Espagne, Allemagne, Suisse) : le contrôle des marchés par une entreprise qui devient un groupe. L'échelle mondiale est ici celle du Brésil, un des principaux exportateurs de poulet, une viande de plus en plus demandée (en particulier en Asie, voir carte), sur laquelle pèsent peu ou pas d'interdits alimentaires. Créer une filiale

dans ce pays est un moyen d'organiser la concurrence, mais aussi de mettre une certaine pression sociale sur les salariés bretons.

Document n°4

Revenu net d'entreprise agricole : ce terme désigne le solde final du compte de l'agriculture, soit le résultat agricole diminué des charges salariales, financières et foncières.

On peut d'abord montrer des traits généraux : l'irrégularité des revenus des agriculteurs, leur faiblesse, d'une terrible actualité, par rapport aux revenus moyens des Français. Les deux cartes peuvent donner lieu à des schémas d'interprétation, hexagones ou France à main levée (c'est mieux !), où les candidats peuvent montrer pour la carte 2005-2002 les pertes les plus fortes et les moins fortes, et sur l'autre carte, les revenus les plus élevés. D'une façon ou d'une autre, les cartes doivent montrer la grande diversité des revenus agricoles, les véritables disparités qui existent entre agriculteurs. On peut aisément croiser les cartes avec les graphiques inférieurs qui font apparaître de grandes régions : céréalicultures, grands vignobles à plus hauts revenus et régions d'élevage plus en difficulté.

Document n°5

La photographie montre un paysage de « champs ouverts » ou openfield, typique du centre du Bassin parisien. La photographie se situe au nord-ouest de Paris, dans la « grande couronne » ; on voit bien la capitale en arrière-plan. On mettra en évidence l'habitat regroupé, les champs plats et étendus, sans haies. Un paysage typique de la céréaliculture du modèle beauceron.

On peut aussi utiliser l'image pour une analyse de la diversité des espaces ruraux dans les grandes aires urbaines françaises. Elle rappelle aussi la concurrence pour le foncier entre agriculture et périurbanisation (et terrain d'aviation).

Document n°6

Les problématiques agricoles restent importantes dans la France d'Outre-mer. On peut rappeler que la banane fait partie des cultures commerciales qui ont été implantées pour reconverter les anciennes îles à sucre. Le mot important qui apparaît dans le document est ici celui de filière : en amont, « l'agro-technique » et les différentes formes d'encadrement, en aval la distribution (Rungis : plate-forme mondiale, aéroport d'Orly ; Dunkerque et son port) et la commercialisation. Entre les deux, au cœur de la filière de nombreux producteurs martiniquais et guadeloupéens. On peut attendre ici des schémas qui montreront l'organisation de la filière.

C'est une forme de modernisation pour une culture très concurrencée à l'échelle de la planète, au cœur de contentieux internationaux (lien avec le document n°1). On retrouve l'importance de la métropole dans l'organisation d'une activité ultramarine peu tournée vers le marché intérieur (voir les travaux de J.-C. Gay).

Par ailleurs, ce document pouvait être contextualisé, la promotion de la banane bio pouvant être interprétée comme une réaction à la crise sanitaire liée à l'utilisation longtemps abusive de pesticides pour la culture de la banane martiniquaise.

Document n°7

Il s'agit ici d'un document d'information, en particulier à destination des agriculteurs, lors des élections aux chambres d'agriculture qui représentent l'ensemble des acteurs de l'activité agricole. On attendra des candidats qu'ils sachent tirer des informations précises à partir d'un document touffu : « vivre de notre métier » (la question des revenus, des évolutions de la PAC, des négociations à l'OMC) ; « pour être offensifs sur les marchés » (rôle des filières, diversification des productions, biocarburants) ; « pour améliorer notre statut » (l'intégration du monde agricole dans la société française) ; « pour des exploitations compétitives » (question de la concurrence européenne espagnole et de l'Est ; question des charges quand les revenus ne permettent pas d'y faire face) ; « pour un métier connu et respecté » (l'agriculteur, souvent accusé d'être un pollueur, est aussi un très important aménageur de l'espace) ; « pour s'installer dans des territoires dynamiques » (la question du remplacement des agriculteurs âgés, l'installation des jeunes exploitants, le rôle très important de l'agriculture dans des espaces ruraux à multi-usages).

On peut rappeler que la FNSEA, principal syndicat agricole, est très largement majoritaire dans les chambres d'agriculture. Elle a accompagné la modernisation de l'activité. Elle est aujourd'hui très critiquée (Confédération paysanne) car ayant souvent été proche du pouvoir, elle a donné l'image d'être d'abord le représentant des « gros » et de l'agriculture productiviste. D'où un document très fourni où l'on cherche à montrer que tous les problèmes de tous les paysans sont pris en compte.

Document n°8

Ce document permet de vérifier la culture géographique des candidats. Plutôt que des définitions fastidieuses on attend surtout la compréhension du document : les chiffres d'évolution de la SAU montrent d'abord la toujours plus grande concentration des exploitations : plus de 320 000 exploitations (sur près de 700000) font 80% de la production, celles de 100 hectares et plus couvrent désormais près de la moitié des superficies agricoles. Les statuts juridiques (GAEC, EARL) ont pour objectif de faciliter la transmission (et donc la survie) des exploitations, notamment dans le cadre familial, en séparant de plus en plus patrimoine individuel et capital de l'exploitation.

Les modes de faire-valoir sont de plus en plus mixtes : il faut comprendre que de nombreux exploitants préfèrent ne pas être propriétaires de toutes leurs terres, afin de consacrer leurs capitaux à d'autres investissements. Les modes sont de plus en plus mixtes : propriété et fermage. Le métayage est de plus en plus marginal (1% de la SAU).

On remarquera aussi la faiblesse de la main d'œuvre salariée permanente, les exploitations étant surtout familiales, le rôle des Cuma qui permettent d'éviter l'achat de machines onéreuses ne servant qu'une partie de l'année (engins de moissons). Enfin, le chef d'exploitation est d'abord un homme de plus de 40 ans qui fait souvent travailler sa compagne. Il n'est pas interdit d'employer à propos de ce document l'expression « structures agraires » (cf. R. Lebeau).

Document n°9

L'intérêt du document est sa localisation : les Côtes d'Armor, la production de lait dans le cadre du modèle breton. On le croisera surtout avec les documents 3, 4 et 7 afin de faire apparaître les difficultés croissantes de nombreux producteurs dans des secteurs comme ceux de l'élevage. Il pose le problème des prix agricoles et des relations conflictuelles agriculteurs/grande distribution. Il rappelle aussi le poids politique du monde agricole et permet de souligner la part prise par les médias dans la construction des représentations sur l'agriculture et sur son rôle dans la société contemporaine.

Quelques erreurs à éviter

La problématisation qui n'associait pas les deux termes pluriels du sujet, « agriculteurs » et « agricultures », ne pouvait aboutir ici à un développement cohérent. Les candidats éprouvent une très grande difficulté à problématiser la lecture des documents dès leur présentation, ce qui a pour conséquence une analyse souvent trop superficielle de ces derniers. Ou alors ils se laissent parfois abuser par de fausses problématiques telles que, par exemple, « les trois défis de l'agriculture » reprenant le plan du document 1 ou bien « une nécessaire évolution pour l'agriculture ». On leur a préféré les deux interrogations suivantes : « En quoi l'intégration de la France à une économie mondiale provoque-t-elle des mutations à toutes les échelles du système de production agricole ? » ou bien « Comment concilier le maintien de l'activité agricole sur le territoire français et l'exigence de compétitivité sur le marché mondial ? ». C'est par l'analyse précise des termes du sujet et de la composition du corpus documentaire que l'introduction peut poser une problématique pertinente et annoncer en les justifiant les principales articulations de la réflexion et d'une argumentation étayée par le commentaire des documents. Mais il ne faut pas que le devoir se détourne ensuite de ses orientations initiales notamment par un usage « incontrôlé » de cartes ou de croquis évoquant d'autres types d'épreuves ou réduisant le sujet à une question voisine, plus classique. Ainsi, le traitement de ce sujet n'impliquait pas nécessairement la réalisation d'une cartographie détaillée de l'agriculture française puisque le document n°4 apportait les éléments utiles à cet aspect de la question.

Sur le fond, on s'étonnera du nombre important de copies qui n'ont pas du tout critiqué ou même simplement interrogé le contenu « idéologique » des documents lorsqu'en particulier ceux-ci pouvaient laisser supposer l'absence d'alternative à un avenir tout à fait critique pour l'agriculture française !

Quelques exemples de plans parmi d'autres possibles

Plusieurs plans étaient possibles et le jury était ouvert à toute proposition pourvu qu'elle soit logique, argumentée et cohérente. Ainsi, un plan centré sur les acteurs était tout à fait possible :

- 1) *Des agriculteurs moins nombreux, des exploitations plus concentrées*
 - A. *Les mutations des exploitations (documents 8, 5)*
 - B. *L'importance de l'encadrement public/ privé (documents 1, 3, 7)*
 - C. *Disparités des revenus et des situations des agriculteurs (document 4, 9)*
- 2) *L'importance des marchés et des filières*
 - A. *La France, une puissance agricole ; la place des marchés (document 3)*
 - B. *Une activité organisée en filières (documents 2, 6)*
 - C. *Problématiques européennes et mondiales (documents 1, 7)*
 - Questions des concurrences (OMC) et de la redéfinition de la PAC*

3) Des espaces agricoles spécialisés

- A. La spécialisation permet de s'adapter au marché (documents 2, 3, 5 et 6).
- B Des modèles, des systèmes permettant la spécialisation (documents 2 et 3, voire 5)
- C. Même ces modèles sont concurrencés (doc. 9)

Un certain nombre de copies ont en revanche privilégié d'autres plans :

Un plan scalaire, « classique » mais pertinent pour ce sujet :

- 1) *L'insertion des agricultures et des agriculteurs dans un contexte mondialisé.*
- 2) *A l'échelle nationale, des recompositions socio-spatiales.*
- 3) *Quelles conséquences à l'échelle locale*
(Nota bene : il était aussi possible de partir du local et de remonter jusqu'au global)

Un plan différemment problématisé:

- 1) *Une agriculture française soumise à un triple choc économique, démographique et culturel.*
- 2) *Des adaptations nécessaires à tous les niveaux.*
- 3) *Une évolution différenciée selon le degré d'intégration : vers un renforcement de l'homogénéité ou de la ségrégation ?*

La proposition didactique

De manière récurrente le jury déplore la qualité encore très perfectible des propositions didactiques. Il faut y consacrer un temps non négligeable pour qu'elles ne se réduisent pas à quelques déclarations d'intentions, si intéressantes soient-elles, ou à une reproduction convenue de pratiques scolaires trop marquées par l'habitus. Les activités proposées aux élèves doivent garder un caractère réaliste, sans excès d'attentes en terme de maîtrise des notions, ni, comme on le constate trop souvent, des exigences en deçà des capacités des lycéens. Bien sûr, on n'attend pas des candidats qu'ils développent avec précision toutes les étapes d'une leçon (questions posées, trace écrite etc.) mais qu'ils présentent une réflexion didactique soutenue : problématique, justification des choix de documents opérés, concepts et notions, objectifs poursuivis, travail de l'élève/apport du professeur...

Dans leur très grande majorité, les candidats reportent en fin de devoir les considérations didactiques bien que ce ne soit pas une obligation, cette partie de l'épreuve pouvant se construire parallèlement à l'avancement de la partie scientifique. L'idée d'associer strictement la partie pédagogique au développement scientifique est tout à fait dans l'esprit de l'épreuve mais, à l'expérience, elle peut aussi contribuer à une présentation décousue de la partie pédagogique et même nuire à sa cohérence en dispensant, de façon illusoire, les enseignants de faire leurs choix pédagogiques.

Cette partie de l'épreuve est trop souvent sous-développée (parfois en une ou deux pages seulement) ou même non traitée faute de temps alors que sur elle porte une part importante de l'évaluation. En tout état de cause, un devoir sans transposition pédagogique ne correspond pas aux attentes de l'épreuve et ne peut avoir une note même moyenne. Si l'inscription d'une séquence dans les programmes pose rarement problème, à condition qu'elle fasse l'objet d'une justification minimale d'au moins quelques phrases, la sélection d'objectifs pertinents bien connectés au développement scientifique, est moins souvent

réussie. De même les considérations relatives aux notions et au vocabulaire géographique ne sont-elles pas assez abordées avec le soin et la nuance qu'elles méritent. Les exercices proposés sont généralement très « classiques » dans leur forme (des textes questionnés, des cartes à schématiser, des tableaux de connaissances à remplir, des images à découper en plans, etc.) dont on devine qu'ils peuvent être appliqués à presque tous les types de sujets. Il est également assez maladroit de plaquer un projet de cours déjà pratiqué en classe quand il est en décalage avec les thématiques du dossier car le jury valorise évidemment ceux qui parviennent à trouver une adéquation satisfaisante à l'esprit du sujet. Par exemple, faire faire aux élèves une carte de localisation des productions agricoles en France n'était pas directement dans l'esprit de ce sujet.

Plus généralement, il convient de s'interroger sur l'utilité des représentations graphiques que l'on fait réaliser aux élèves : à quoi bon décalquer sur la photographie de Cormeilles (document n°5) les limites de plans dont la signification géographique n'est pas avérée et qui, en tout cas, ne contribuent pas à la structuration des idées sur l'agriculture du bassin parisien. De même à quoi peuvent servir ces schémas (souvent proposés en exploitation du document n°3) en forme d'organigrammes dans lesquels le sens et la signification des flèches ne sont aucunement précisés par une légende et, encore moins par le fonctionnement d'un système interactif bien identifié.

Un exemple d'utilisation pédagogique avec reprise graphique des documents :

A partir de l'extrait de carte topographique de Cavaillon (document n°2) et de la photographie aérienne oblique de Cormeilles-en-Vexin (document n°5) on peut faire construire une légende commune permettant de visualiser, sur les documents-même, 1) les aspects visibles de la production agricole, 2) de la compétition des activités pour la maîtrise de l'espace et 3) les lieux où s'articulent les différentes échelles (aérodrome, marché d'intérêt national, voies de circulations rapides) ; puis faire rédiger une description explicative de l'évolution récente de ces différents éléments.

Serge BOURGEAT, Stéphanie DESSENNE, Christian ERB, Didier MENDIBIL.

EPREUVES ORALES

L'oral de l'agrégation interne d'histoire-géographie est une épreuve professionnelle ancrée dans la pratique du métier d'enseignant. Les candidats admissibles passent deux oraux portant sur des sujets se rapportant aux programmes du collège et du lycée dans les deux disciplines.

Les oraux se déroulent selon les modalités définies dans les Bulletins Officiels de l'Éducation Nationale n° 32 du 29 septembre 1988 et n° 30 du 28 juillet 1994.

Le candidat doit présenter un projet pédagogique. Il évitera deux écueils : un exposé abstrait et général qui ne tiendrait pas compte des élèves ou un simple récit descriptif de la séquence telle qu'il l'imagine se déroulant devant la classe. Le candidat détermine la durée de la séquence (une ou plusieurs heures).

Au cours de son exposé, le candidat devra montrer qu'il maîtrise des connaissances actualisées et des problématiques scientifiques sur le thème. Il lui faut prouver également qu'il prend en compte le niveau des élèves et leurs capacités d'apprentissage.

Son projet de séquence, intégré dans une progression annuelle, met en relation :

- *des objectifs, ancrés dans les savoirs scientifiques, adaptés aux élèves, cohérents avec l'itinéraire prévu (des choix seront donc opérés et justifiés) ;*
- *une démarche en accord avec ces objectifs : choix des documents servant de supports à des situations d'apprentissage, adaptés aux fins poursuivies, organisation et articulation des activités prévues pour les élèves (lorsque la séquence proposée se déroule sur plusieurs heures, le candidat pourra choisir de ne présenter sa démarche que sur une partie de cette séquence) ;*
- *l'(les) évaluation(s) envisagée(s).*

Le candidat suit un plan adapté à la logique de son propre raisonnement. Le jury apprécie la pertinence et la cohérence du projet, la clarté de l'exposé.

L'épreuve orale

Pour chacune des deux épreuves orales, le candidat dispose de 5 heures pour sa préparation et de 40 minutes pour son exposé. Ce dernier est suivi de 15 minutes de questions (5 minutes sont réservées ensuite aux délibérations du jury). Chaque oral a un coefficient 2.

Le matériel susceptible d'être utilisé pour traiter le sujet et étayer le projet pédagogique est constitué par cinq ouvrages universitaires, une carte murale, deux manuels scolaires, deux dossiers de la *Documentation photographique*, des transparents et des cartes topographiques à différentes échelles.

Dans chaque salle de préparation, le candidat dispose de dictionnaires et des textes officiels des programmes.

Nous recommandons aux candidats d'effectuer la veille de chaque tirage une visite des fonds d'ouvrages disponibles tant en géographie qu'en histoire. Ainsi, leurs recherches, pour lesquelles ils disposent au plus de 45 minutes, seront facilitées et plus efficaces.

Lors de l'exposé, le jury attend du candidat qu'il traite un sujet de façon convaincante, d'une part en définissant les termes du sujet, d'autre part en présentant un exposé scientifique problématisé, illustré, de niveau universitaire et mobilisant des connaissances précises et s'appuyant sur une bonne connaissance de la bibliographie de la question. Enfin, en présentant une transposition didactique cohérente et adaptée à la classe à laquelle elle s'adresse, le tout avec une bonne maîtrise de l'oralité, le candidat fera preuve de sa capacité à mobiliser ses qualités professionnelles et didactiques et ses connaissances. Il est nécessaire d'insister sur le fait que le jury n'a en tête ni grilles, ni plans préétablis, par sa diversité, il ne privilégie aucune école historique ou géographique.

Se préparer à l'oral

La préparation aux oraux de l'agrégation interne est liée à la pratique du métier d'enseignant : c'est en préparant ses propres cours, devant ses classes que le candidat se prépare au mieux pour l'oral de l'agrégation interne. Ainsi, l'oral de l'agrégation d'histoire-géographie doit refléter une pratique enseignante de qualité, articulant maîtrise scientifique et réflexion didactique.

Compréhension du sujet et élaboration du plan

Après le tirage du sujet, le candidat dispose d'abord d'un quart d'heure de réflexion sans aucun document à sa disposition. Il passe ensuite trois quarts d'heures dans la bibliothèque, avant de préparer son exposé pendant quatre heures en salle de préparation. Le premier quart d'heure est donc primordial et doit être mis à profit pour appréhender au mieux le sujet. En effet, trop de leçons médiocres découlent d'une mauvaise lecture et compréhension du sujet.

Les candidats doivent ainsi s'attacher à définir les termes ou les notions du sujet, notamment en géographie. Ce temps-clé permet d'éviter des écueils témoins d'une maîtrise approximative des exigences aussi bien scientifiques que méthodologiques.

Des concepts fondamentaux peuvent être mal définis : situation, site, hinterland, territoire, etc. À titre d'exemple, à propos d'un sujet évoquant Shanghai, le candidat n'a pu, lors de la reprise de l'exposé, définir les deux premières notions (situation et site) alors qu'il disposait d'une carte murale montrant la situation de la métropole au débouché du Changjiang (Yangzi), et d'une photographie aérienne oblique explicite montrant que la ville se trouve en bordure d'un fleuve côtier, le Pu.

À l'opposé, dans une leçon bien menée sur « l'eau et les paysages ruraux dans les espaces intertropicaux », le candidat a clairement défini tous les termes du sujet : définition de « paysages », caractéristiques physiques des climats intertropicaux, définition du monde intertropical humide etc.

Dans tous les cas, beaucoup de candidats gagneraient à prendre le temps d'un méticuleux bornage thématique, géographique et chronologique de leur sujet. Une leçon qui porte sur « l'Europe des Lumières » ne doit ainsi pas se limiter à la seule France. Une autre sur « vivre noblement au Moyen Âge » ne peut se cantonner aux seuls XII^{ème} et XIII^{ème} siècles. Pour un autre sujet portant sur « Le Maghreb entre Afrique et Europe », le candidat n'a envisagé que les rapports entre le Maghreb et l'Europe, délaissant totalement l'Afrique noire et le Sahara.

Trop de leçons portant sur une période longue nient d'ailleurs les évolutions fortes de leur sujet pour présenter les phénomènes d'une manière intemporelle et figée, quasi a_historique.

Rappelons que les candidats doivent toujours mettre en interrogation leur prestation orale en reformulant le sujet sous la forme d'une ou plusieurs problématiques. Cette étape est d'autant plus nécessaire qu'elle permet de s'extraire d'explications strictement narratives et factuelles.

Sur le plan scientifique, les connaissances doivent être actualisées et maîtrisées au plan factuel comme aux plans épistémologique ou historiographique. Il faut utiliser les termes appropriés car un vocabulaire rigoureux, défini et pertinent est attendu. Il faut pouvoir expliquer et illustrer les notions utilisées, et la préparation doit permettre de faire les vérifications indispensables. Il est nécessaire de bannir également toute épistémologie

généraliste déconnectée du thème proposé. On entend trop de leçons factuelles ou accumulatives, comme si le « scientifique » se devait d'être rébarbatif. D'autres enfin sont « désincarnées » : de l'histoire sans individus, sans récit, sans acteurs, sans syndicats, sans partis politiques ; de la « géographie hors sol » qui fait abstraction des données naturelles au motif d'éviter le déterminisme et fait circuler des flux en tous sens sans que l'on ne sache jamais quels produits s'échangent ni qui les échange.

Quelle qu'en soit la formulation, l'attente est donc la même : que soient précisés les enjeux épistémologiques puis pédagogiques du sujet, son amplitude temporelle et spatiale, sa signification exacte, en s'appuyant sur l'analyse des termes. La difficulté d'un sujet est finalement relative et souvent apparente. La preuve en est que certains, supposés difficiles, ont permis aux candidats de développer une réflexion personnelle leur valant d'excellentes notes, égales ou supérieures à 16.

Présentation de la bibliographie

Parfois oubliée par les candidats, la présentation de la bibliographie est très souvent mal établie. Rappelons qu'une fiche bibliographique se doit d'être organisée. On prendra donc soin de distinguer les outils (dictionnaires, atlas par exemple), les ouvrages généraux (de type manuel de l'enseignement supérieur), les ouvrages spécialisés et les revues. Une référence bibliographique correctement présentée comporte les prénom et nom (ce dernier en capitale) de l'auteur, le titre de l'ouvrage souligné, l'éditeur et la date de publication. Les numéros de revue doivent apparaître, avec les mois et année de publication. La reprise peut ainsi débiter par l'examen critique de la bibliographie.

On ne saurait trop conseiller à cet égard aux candidats de se tenir au courant du renouvellement scientifique de leurs disciplines. La lecture régulière de comptes-rendus dans les revues scientifiques ou de vulgarisation suffirait pourtant à combler bien des lacunes.

Gestion du temps de parole, oralité et reprise :

Même si la plupart des candidats gèrent relativement bien le temps qui leur est imparti, certains n'utilisent pas la totalité des 40 minutes auxquelles ils ont droit. Le jury propose souvent au candidat d'utiliser le temps restant pour revenir de manière détaillée sur un point de l'exposé scientifique ou du prolongement didactique. La gestion du temps doit pourtant constituer une compétence parfaitement maîtrisée par l'enseignant. Il convient donc, sur ce point comme sur les autres, de s'entraîner en conditions réelles et de proposer aux examinateurs un ensemble équilibré où la partie pédagogique prenne toute sa place.

Si la reprise donne parfois l'occasion au jury de mettre à jour de graves lacunes scientifiques qu'un exposé avait su dissimuler par une certaine aisance rhétorique, elle peut aussi permettre à un candidat de rattraper des imprécisions et même des erreurs. Étant donné que

la réussite à l'agrégation interne peut parfois se jouer à quelques dixièmes de points, il est toujours préférable de rester mobilisé jusqu'à la fin.

Enfin, l'actualité récente est souvent négligée par les candidats alors qu'elle peut souvent être convoquée pour illustrer un développement en géographie et jouer sur les effets de mémoire en histoire. Ainsi, l'exemple du séisme en Haïti aurait pu parfaitement compléter une leçon sur « Villes et risques dans le monde ». De même, le jury apprécie la mobilisation de références culturelles dans les leçons d'histoire ou de géographie. Il est ainsi, difficile, de proposer une leçon sur le sentiment national en Europe dans la première moitié du XIXe siècle, sans être capable de citer une référence littéraire, ni musicale.

Présentation des documents

De l'avis général des membres du jury, les documents utilisés par les candidats pour étayer leurs propos sont globalement mal présentés et mal exploités. De manière surprenante, certains candidats semblent considérer que l'exposé scientifique n'a pas besoin d'être illustré, réservant cartes et images pour la seule partie didactique, ou alors simplement présentées aux examinateurs un bref instant avant de disparaître brusquement. Que ce soit une gravure, un tableau statistique, un graphique, une carte, il convient d'abord de présenter le document en rappelant rapidement son auteur, sa date, sa nature, etc. Il est fortement conseillé, dans un deuxième temps, de l'exploiter par un commentaire pertinent et analytique, en le rattachant systématiquement au sujet. Il convient alors de respecter la méthodologie adaptée : une peinture, une photo aérienne, une carte topographique, un ensemble statistique appellent à chaque fois un traitement spécifique qu'un enseignant doit maîtriser. On recommandera aux candidats d'utiliser un jeu de marque-page numéroté ou coloré de manière à ne pas s'égarer dans leurs différentes illustrations, et à ne pas perdre un temps précieux. De même, beaucoup de candidats ont recours au rétroprojecteur pour présenter des transparents parfois un peu décevants, trop textuels ou d'une qualité de reproduction insuffisante. Le jury appréciera tout particulièrement les documents réalisés au fur et à mesure de la construction l'exposé et qui viennent étayer utilement le propos. Ainsi, un croquis pertinent présenté au tableau ou au rétroprojecteur est la preuve d'une maîtrise à la fois méthodologique, scientifique et didactique de l'oral.

Alors que pendant les épreuves écrites, la notion d'emboîtement d'échelle est abordée dans un grand nombre de copies, le raisonnement par échelles n'est pas réellement et correctement appréhendé à l'oral. Il est, en effet, curieux de constater qu'un candidat traitant de « Verdun » utilise uniquement une carte murale de l'ensemble de l'Europe pendant la Première Guerre mondiale et non une carte du front occidental montrant, en particulier, le saillant de Verdun, pourtant disponible dans le fond de cartes murales. De même, un candidat qui traite des espaces périurbains en France, préfère utiliser une carte à 1/100 000 peu démonstrative plutôt qu'une carte à 1/25 000 qui aurait clairement indiqué les différents types d'occupations de l'espace : zones d'activités ou espaces pavillonnaires. Il est également regrettable qu'une candidate, lors de la reprise, admette son manque de maîtrise de la notion d'échelles appliquée à l'utilisation de cartes topographiques. Il convient, encore une fois, de rappeler que la bibliothèque dispose de nombreuses cartes à 1/100 000, 1/50 000 et à 1/25 000 qui fournissent des exemples très concrets pour un grand nombre de

sujets de géographie (et éventuellement d'histoire). Or, ces cartes sont rarement, voire jamais utilisées lors de la session d'oral.

Il est donc conseillé aux candidats d'utiliser des documents à toutes les échelles d'observation que ce soit en géographie ou en histoire.

Transposition didactique

La transposition didactique est l'une des spécificités d'un concours interne de recrutement. Les Bulletins officiels (*n°32 de septembre 1988 et n°30 du 28 juillet 1994*) indiquent que le candidat ... « choisit ses documents ... prévoit leurs techniques de présentation et leur exploitation, conçoit des travaux pour les élèves et des exercices d'évaluation... ».

Par conséquent, il convient de consacrer une part significative de la durée de l'exposé oral, environ un quart à un tiers de l'exercice, à la transposition didactique. Elle ne doit en aucun cas être tronquée.

Elle ne doit pas non plus être artificielle : elle forme un ensemble avec la partie scientifique et ne peut pas se résumer à une liste d'activités proposées aux élèves. L'important pour le jury n'est pas de savoir que les élèves souligneront en rouge ou en vert tel ou tel extrait de texte mais quel sera, pour eux, le sens de la leçon dispensée. L'essentiel est donc de s'interroger sur la manière dont un exposé scientifique est transposé pour une classe donnée. Quel est le but poursuivi ? Quels savoirs sont à construire et quelles compétences intellectuelles ?

Les mêmes Bulletins officiels de l'Éducation précisent que le candidat doit situer ... « le thème donné dans une progression d'ensemble »... c'est-à-dire, montrer l'articulation entre les leçons du programme dans une même classe ou d'une classe à l'autre. Pour une question sur « Byzance » en classe de 5^e, il n'est pas utile de dire que c'est la première leçon du programme. En revanche, il faut s'interroger sur les liens de cette question avec le programme de 6^e et avec le reste du programme d'histoire de l'année de 5^e, voire de sa récurrence et de son importance pour l'ensemble des programmes aussi bien en histoire qu'en géographie.

Enfin, le candidat peut articuler la partie scientifique et la transposition didactique comme il le souhaite. Ainsi, un candidat traitant de « la frontière, une discontinuité spatiale ? » a exposé sa transposition didactique à la fin de l'exposé en proposant un exemple de discontinuité à différentes échelles. Il a utilisé, pour ce faire, des cartes, des textes, des photographies dans le but de réaliser avec les élèves un schéma. Un autre candidat a, à propos d'un sujet portant sur « l'expansion européenne du milieu du XIX^{ème} siècle à 1939 », préféré inclure sa transposition didactique dans son exposé scientifique. C'est dans la deuxième partie de son exposé scientifique consacrée à « une domination européenne multiforme » qu'il a inclus sa proposition pédagogique consacrée aux « empires coloniaux européens : une expansion territoriale à l'échelle humaine ».

François Audigier, Marie-Noëlle Bousely, Dominique Harmand, Natalie Malabre, Benjamin Mercier, Evelyne Pons et Jean Philippe Raud Dugal